

CONSERVATOIRE

OLIVIER DOUCHAIN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2025-2030

WWW.CA-SAINTDIE.FR

L'agglo.



Saint-Dié
vosges

100

100





LA NEF



Sommaire



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 Description du contexte économique et culturel	7
2 Rappel des missions générales de l'établissement	8
3 Les enjeux artistiques du Conservatoire Olivier-Douchain	9
4 Les enjeux éducatifs, culturels et sociaux du Conservatoire	9
5 Les enjeux pédagogiques du Conservatoire	9
6 Les valeurs du Conservatoire	10
7 Particularités	10

PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

1- État des lieux (en prenant comme référence 2023/2024)	12
A- Les publics et leur évolution récente	12
B- Les activités pédagogiques et leur évolution	13
a) Organisation des enseignements	13
b) Parcours personnalisé / hors cursus	14
c) Les cycles	14
d) L'évaluation	16
C- Les pratiques artistiques enseignées	18
a) Les disciplines individuelles	18
b) Les départements	19
c) Les pratiques collectives	19
D- Les activités de diffusion	20
E- Les ressources propres	21
a) Budget	21
b) Locaux	21
c) Parc instrumental et matériel	22
F- Les équipes	22
a) L'équipe administrative et technique	22
b) L'équipe pédagogique	23
G- Gouvernance et gestion du service	23
a) Le Conseil d'Etablissement	23
b) Le Conseil Pédagogique	23
H- Les usagers et le bilan de l'année scolaire 2023/2024	24
a) Généralités	24
b) Bilan de l'année scolaire 2023/2024 au 20 mars 2024	24
I- Les partenaires structurels	31
J- Les autres partenaires en 2023/2024 et les réseaux locaux	31
K- Les autres activités	35
a) La vie artistique des enseignants	35
b) À la découverte de structures culturelles	36
c) Participation à des jurys	36
2- Diagnostic	36
A- Offres et besoins du territoire	36
a) Accessibilité à l'enseignement artistique spécialisé	36
b) Éducation artistique et culturelle	36
c) Développement des pratiques amateur / centre ressources	36
d) Rayonnement, participation à la vie culturelle	37
B- Adéquation entre l'organisation, le fonctionnement interne et les moyens	37
C- Enjeux des partenariats locaux et extraterritoriaux	38
a) Les enjeux des partenariats locaux	38
b) Les enjeux des partenariats extraterritoriaux	38

PERSPECTIVES

1- Fondements

A- Inscription dans le projet de politique territoriale	43
B- Ambition en terme de rayonnement	43
C- Ambition en terme de missions	43
a) Nouvelles missions	43
b) Missions à confirmer	44
D- Évolutions ou restructurations internes à envisager	44
E- Évolution / ajout de disciplines, formations professionnelles	44
F- Besoins en locaux internes et externes, matériel et autres outils de la logistique	44
G- Partenariats à créer, modifier, abandonner	45

2- Stratégies et fiches actions

A- Fiches des différentes actions à consolider et celles envisagées pour 2025/2030	45
B- Les dispositifs d'information des publics et des partenaires, les outils de suivi et le partage avec le public et les partenaires	49

CONCLUSION PROSPECTIVE

51





Introduction



INTRODUCTION

Dans une démarche d'innovation pédagogique et d'excellence artistique, le Conservatoire intercommunal Olivier-Douchain a entamé des démarches de classement de sa structure et élabore son nouveau projet d'établissement pour les cinq prochaines années (2025/2030).

Ce projet d'établissement vise –au travers d'actions pédagogiques et artistiques nouvelles- à renforcer les missions du Conservatoire et à répondre aux enjeux de la culture et de l'enseignement artistique dans la société actuelle.

Le projet d'établissement que nous présentons aujourd'hui, réalisé dans le respect du cadre réglementaire et des préconisations du Ministère de la Culture, est le fruit d'un long travail de concertation au sein de l'équipe pédagogique, d'échanges avec les Élus, les parents d'élèves, les élèves et certains de nos partenaires.

La période «diagnostic» a débuté en avril 2024 et les échanges avec les équipes pédagogiques, administratives, les Élus de la Commission Culture et le Conseil d'Établissement ont ensuite eu lieu jusque fin décembre 2024. Cette période de réflexion a permis de fixer les grandes orientations de l'établissement ainsi que les axes d'amélioration et de développement du Conservatoire. Ce projet d'établissement a pour ambition, en s'adaptant au temps présent, de répondre aux attentes de chacun en matière d'enseignement artistique, d'éducation culturelle et de pratique musicale, de réaffirmer la structure dans son rôle de centre de ressources pour les pratiques musicales, d'animation de la vie culturelle et de contribuer à l'attractivité du territoire.



1- Description du contexte économique et culturel

La Communauté d'Agglomération est riche de 77 communes et 75 000 habitants au centre de la Région Grand Est, proche de Colmar, Strasbourg, Épinal et Nancy sur un territoire de 979,90 km². La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges forme un territoire cohérent fait de centralités naturelles reliées entre elles par un réseau routier permettant des déplacements aisés. Une liaison T.G.V. met Saint-Dié-des-Vosges à 2 h 20 de Paris.

Configurée en un système de vallées, la Communauté d'Agglomération s'organise autour de la vallée de la Meurthe qui traverse le territoire, offrant ainsi une armature de services bien structurée : Raon l'Étape, Senones, Moyenmoutier, Corcieux, Fraize, Plainfaing et Provenchères-et-Colroy.

Les différentes entités paysagères de l'Agglomération (zones montagneuses, vallées, plateaux agricoles) forment un cadre de vie et une attractivité propres à ce territoire de moyenne montagne qui regorge d'atouts naturels et d'activités sportives et culturelles.

Un patrimoine architectural et naturel riche : ensemble Cathédral de Saint-Dié-des-Vosges, Abbayes d'Étival-Clairefontaine, Moyenmoutier et Senones, la Tour de la Liberté, les voies vertes, la scierie du Lançoir, la bergerie et le défilé de Straiture, le Théâtre de verdure etc.

Des manifestations culturelles variées : le Festival International de Géographie, l'Été en Grand, La semaine des Arts, le Festival du Pays des Abbayes, Orchestival, etc.

Un dynamisme reconnu au niveau du développement, ressources en matière de recherches et de formation de haut niveau : un tissu socio-économique en plein renouveau.

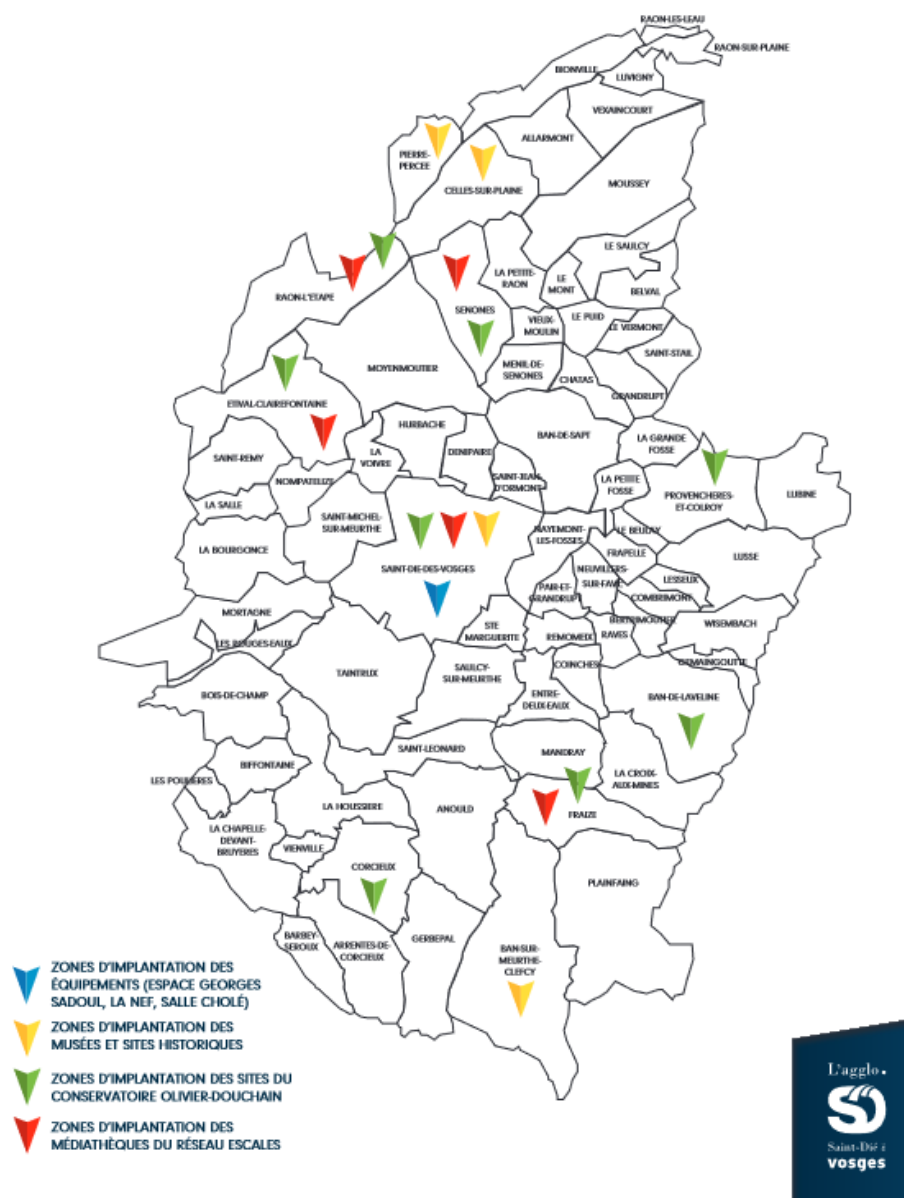
Des zones d'activités industrielles et artisanales.

Une action sociale marquée avec la Maison de la Solidarité Robert-Bernard, la Maison Mosaïque, la Maison de l'enfance Françoise-Dolto, etc.

Un tissu associatif culturel riche et diversifié dans les domaines de la musique (association Musique Espérance, orchestres du territoire etc.), du théâtre (association ACTE, Côté Jardin, etc.), de la danse (K'danse, etc.), du patrimoine (société philomatique vosgienne, etc.), des arts plastiques (CEPAGRAP) et des arts du cirque (les Nez Rouges).

Un pôle culturel complet : le musée Pierre-Noël classé musée de France, La Boussole à la tête d'un réseau de médiathèques, l'espace Georges-Sadoul et la Nef (Pôle Spectacle Vivant), un Conservatoire intercommunal sur 8 sites, un C.T.E.A.C. (contrat territorial d'éducation artistique et culturel).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



➤ 2- Rappel des missions générales de l'établissement

- Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en cursus définis. A cette fin, le Conservatoire favorise l'orientation des élèves tout au long de leur formation. L'équipe pédagogique les accompagne tout au long de leur projet et favorise les collaborations entre les spécialités artistiques.
- Des missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. Participation aux itinéraires du C.T.E.A.C. et animation d'un orchestre à l'école brass band au sein du groupe scolaire Vincent Auriol. Recrutement d'une musicienne intervenante en septembre 2022.

► Des missions de développement des pratiques artistiques amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté (18% des Français sont des musiciens amateurs). Le Conservatoire forme les élèves adultes et est centre de ressources pour les ensembles du territoire.

► Contribution à la vie artistique et culturelle et à son rayonnement.

Le Conservatoire sur ses 8 sites participe également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prend part à la vie culturelle de son aire de rayonnement. A cette fin, il assure la diffusion des productions liées à ses activités pédagogiques et l'accueil d'artistes. Il entretient des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion.

Pour accomplir l'ensemble de ces missions, le Conservatoire est de fait centre de ressources pour la documentation, l'information, l'orientation et le conseil des citoyens dans le domaine de l'enseignement musical.

► **3- Les enjeux artistiques du Conservatoire Olivier-Douchain**

- Encourager l'ouverture d'esprit, la curiosité tout en préservant la spécialisation que nécessite la formation à la pratique d'une discipline instrumentale ou vocale. ;
- Lier pédagogie avec plaisir de l'apprentissage et de la pratique ;
- Inscrire dans la durée l'acquisition des compétences et le développement de l'autonomie ;
- Concilier les démarches de création et d'appropriation d'un patrimoine artistique ;
- Tracer des chemins dans la vie artistique actuelle ;
- Favoriser la multidisciplinarité des arts ;
- Prendre en compte l'évolution numérique.

► **4- Les enjeux éducatifs, culturels et sociaux du Conservatoire Olivier-Douchain**

- Le Conservatoire, de par ses activités de pratique et de diffusion d'enseignement artistique, a un ancrage social et culturel fort et apparaît comme un acteur clairement identifié dans l'Agglomération. Dans leur aire de rayonnement, les différents sites jouent un rôle de centre de ressources en faveur de toutes les pratiques artistiques (selon les disciplines qu'ils enseignent). Les huit sites œuvrent en tant que service public à garantir la démocratisation de l'accès à la formation et à la culture grâce notamment à une tarification avec quotient familial.
- Pour mener à bien ses missions, le Conservatoire a mis en place des partenariats avec le milieu scolaire, les structures chargées de la pratique en amateur et les organismes culturels et sociaux (EHPADs, centres socio-culturels etc.).

► **5- Les enjeux pédagogiques du Conservatoire Olivier-Douchain**

- Mettre l'accent sur les pratiques collectives. Si l'exigence d'une formation individuelle perdure, c'est la pratique collective qui donnera tout son sens à l'apprentissage et permettra l'autonomie. ;
- Développer l'accompagnement et trouver une place spécifique à l'accompagnatrice dans l'équipe pédagogique ;
- Continuer à enrichir la réflexion sur la formation musicale ;
- Favoriser et valoriser les démarches de création ;
- Renforcer les liens avec les établissements scolaires.

➤ 6- Les valeurs du Conservatoire

- Pluralisme dans la diversité des cursus, des esthétiques et des choix artistiques ;
- Accompagner chaque élève pour former à la fois des amateurs éclairés et des préprofessionnels ;
- Participer à la formation du citoyen, respecter les différences et lutter contre les discriminations et le harcèlement ;
- Accessibilité, égalité/équité d'accès ;
- Développer le lien social et l'encourager ;
- Rencontrer et partager, participer au vivre ensemble ;
- Tenir compte du développement durable, contribuer à la transition écologique.

➤ 7- Particularités

Depuis une vingtaine d'années le Conservatoire propose l'enseignement des musiques actuelles amplifiées. Récemment les musiques actuelles amplifiées se sont structurées en département et proposent des jam sessions tout au long de l'année qui permettent aux élèves de se produire sur scène avec des amateurs et des professionnels du territoire et d'improviser.

Le conservatoire propose également l'enseignement de la M.A.O. et dispose d'un studio d'enregistrement. Un cursus jazz est également proposé avec des cours individuels instrumentaux, collectifs théoriques (harmonie, arrangement, M.A.O., module rythme, culture du jazz), des ateliers instrumentaux et un big band. Les ateliers du cursus jazz sont réservés aux 2èmes cycles et le Big Band fait le pont entre musique écrite et jazz.

Depuis septembre 2023 l'atelier de musique ancienne s'est développé et un département musiques anciennes est en train de se structurer avec trois professeurs en clavecin, flûte traversière et violoncelle baroque.

La mandoline est enseignée sur le site de Raon l'Étape et le cor des Alpes selon la demande à la Nef. Les différents sites du Conservatoire ont mis en place des partenariats avec les différents orchestres associatifs du territoire notamment avec l'association Orchestre + (un orchestre symphonique et un orchestre d'harmonie d'une cinquantaine de musiciens chacun) qui permet à nos élèves de participer à des projets d'envergure et notamment à des créations. Ce dispositif réunissant élèves, professeurs et amateurs, du territoire et du département, est unique et totalement fédérateur.

Il est également intéressant de noter la présence tout au long de l'année de compagnies en résidence au sein de la Nef.

Le Conservatoire est fortement impliqué dans l'intervention en milieu scolaire au travers du C.T.E.A.C. de la Communauté d'Agglomération (en participant notamment aux itinéraires « Les petits mondes de l'art ») et du dispositif orchestre à l'école du groupe scolaire Vincent Auriol.



*Présentation et analyse
de l'existant*



PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT



Rappel historique

- Les 1^{ères} traces d'un enseignement musical spécialisé à Saint-Dié-des-Vosges date de 1967 et le Conservatoire doit son nom à Olivier Douchain, figure du milieu culturel déodatien du milieu des années soixante. École de musique puis centre d'éveil musical, il s'est installé à la Nef Fabrique des Cultures Actuelles en novembre 2013.
- A partir de 2015 l'école de musique de Fraize a rejoint celle de Saint-Dié-des-Vosges et le centre d'éveil musical est devenu le Conservatoire Olivier-Douchain le 21 novembre 2015.
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Les écoles de musique d'Étival-Clairefontaine et Senones ont rejoint celles de Fraize et Saint-Dié-des-Vosges au 1^{er} janvier et celle de Raon l'Étape au 1^{er} septembre 2017. A la différence de l'école de musique de Saint-Dié-des-Vosges, les autres écoles avaient été créées pour former les musiciens des orchestres d'harmonie.
- Le 17 septembre 2018, les sites de Ban-de-Laveline et Provençères-et-Colroy ont rejoint le Conservatoire qui comptait depuis lors 7 sites sur tout le territoire.
- Le 1^{er} septembre 2022 ouverture du site de Corcieux.
- Le Conservatoire dispense donc depuis septembre 2022 son enseignement sur 8 sites de Raon l'Étape à Corcieux avec un maillage du Nord au Sud.
- Les différentes écoles de musique municipales avaient leur propre fonctionnement et leur propre personnel. Les directeurs des écoles de musique sont devenus responsables de sites. Les statuts des agents ont par ailleurs été harmonisés.



1- État des lieux (en prenant comme référence 2023/2024)

A- Les publics et leur évolution récente

La Communauté d'Agglomération compte 75 000 habitants.

Chiffres au 01/01/2023 :

La densité de la population au km² est de 75,4.

Entre 2014 et 2020 la population a baissé de 0,7%.

Revenu médian : 20 880€

17,3% de taux de pauvreté

Taux de chômage : 16,2%

La population de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges connaît depuis dix ans une érosion démographique et un vieillissement de la population notamment dans la ville centre. Le développement en cours d'entreprises permet cependant un certain optimisme. Le taux de chômage est assez significatif et les revenus moyens restent inférieurs aux autres Communautés d'Agglomération du Grand Est.

Au sein du Conservatoire on note un accroissement du nombre d'adultes (nous sommes passés de 40% à 42% en deux ans) et des difficultés croissantes pour les familles à régler leurs cotisations.

La population habite soit la ville centre soit en ruralité (19 773 habitants vivent à Saint-Dié-des-Vosges soit 26% de la Communauté d'Agglomération et 54 communes sur 77 ont une population de 600 habitants ou moins).

La Communauté d'Agglomération est terre d'accueil pour de nombreuses nationalités.

La très grande majorité de nos élèves partent hors de l'Agglomération après le baccalauréat pour suivre des études supérieures.

La direction du Conservatoire doit garder à l'esprit ces données importantes pour conserver un équilibre entre les enfants et les adultes, être au plus proche des habitants sur le territoire et proposer une grille tarifaire qui puisse permettre l'accès le plus large possible à l'enseignement artistique. Une nouvelle grille tarifaire allant dans ce sens et basée sur un quotient familial a été votée en juin 2023.

B- Les activités pédagogiques et leur évolution

L'activité pédagogique principale est le cours individuel instrumental complété par le cours collectif de formation musicale.

Dès que possible l'élève est incité à rejoindre l'un des nombreux ensembles ou atelier de pratique collective proposés au Conservatoire. La pratique collective est vraiment au centre de notre pédagogie et devra le rester et encore se développer dans les années à venir.

► ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS : (DETAILLÉE DANS LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES)

L'ÉVEIL

Au Conservatoire, les enfants ont la possibilité de suivre des cours d'éveil.

Ce cours est réservé aux enfants en âge d'être en grande section de maternelle.

Ces cours collectifs accueillent huit enfants au maximum par séance.

Les petits élèves s'initient à l'écoute, au langage musical et à son partage par le biais de pédagogies adaptées (petites percussions, chant, mémorisation visuelle et auditive, flûte à bec).

Pendant leur année d'éveil, les enfants ont la possibilité d'assister à la présentation de chaque instrument enseigné au Conservatoire.

Les élèves de CP ont la possibilité d'intégrer les classes instrumentales à l'essai jusqu'aux vacances de la Toussaint maximum et leur maintien dans la classe d'instrument sera soumis à l'approbation du professeur.

Ils peuvent également participer à des ateliers de découverte ainsi qu'en CE1 lorsque l'enfant n'a pas choisi son instrument.

Les cours d'éveil durent 45mn.

LES CYCLES

1^{er} CYCLE Age minimum : 5/6 ans (CP) ; Initiation dans certaines disciplines ; Durée idéale d'études : de 3 à 6 ans ; Le cursus s'adapte aux élèves, ils passent les fins de cycle lorsque les objectifs fixés sont atteints.	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE COLLECTIVE (Encouragée, non obligatoire sauf l'année du passage de la fin de cycle). Chœur d'enfants, orchestre de 1 ^{er} cycle (cordes ou vents), musique de chambre, ensembles de guitares etc.
Durée des cours/semaine	30 mn	1 h 15 pendant toute la durée du cycle	1 h
2^{ème} CYCLE Durée idéale d'études : maximum 6 ans ; B.E.M.	INSTRUMENT	FORMATION MUSICALE	PRATIQUE D'ENSEMBLE
Durée des cours hebdomadaires	45 mn (suivant la progression de l'élève)	1 h 30	2 h Big Band, Ateliers de jazz, musique de chambre, Orchestre +, etc.

3^{ème} CYCLE (non diplômant). Si le Conservatoire passe C.R.I., nous pourrions délivrer le C.E.M.	1 h d'instrument	1 h 30	Idem 2 ^{ème} cycle
---	------------------	--------	-----------------------------

La Formation Musicale est obligatoire en 1^{er} cycle et pour valider son B.E.M. (brevet d'études musicales) l'élève devra passer sa fin de 2^{ème} cycle en formation musicale.

Les élèves intègrent le 1^{er} cycle après l'éveil ou directement. Certains élèves intègrent le 1^{er} cycle en CP ou en initiation avant le 1C1. Les enfants qui viennent d'autres écoles de musique sont placés à l'intérieur des cycles par les enseignants. Le cycle 1 est accessible aux élèves mineurs comme aux adultes.

Particularités :

- Les adultes peuvent bénéficier de cours de formation musicale adaptés. (Adultes I (1^{er} cycle) : 1 h, Adultes II (2^{ème} cycle) : 1 h et Adultes III (2^{ème} cycle avancé ou 3^{ème} cycle) : 1 h 15).
Un adulte peut tout à fait intégrer le cursus normal afin de valider le B.E.M. et le C.E.M. ;
- Les cours de F.M. ne devront pas dépasser dans l'idéal un effectif de 15 élèves ;
- La pratique instrumentale est intégrée ponctuellement au cours de formation musicale sous la forme d'ateliers ;
- Les élèves de fin de 1^{er} cycle doivent, s'ils ne l'ont pas encore fait, intégrer un ensemble ou faire de la musique de chambre ;
- Les élèves de 2^{ème} cycle peuvent accéder aux différents orchestres associatifs du territoire qui sont nos classes d'orchestres ainsi qu'au Big Band du site de la Nef pour continuer leur formation classe d'orchestre.

► PARCOURS PERSONNALISÉ / HORS CURSUS

Certains élèves font le choix de ne pas intégrer le cursus général ou de ne pas le suivre sur conseil de leur professeur. C'est souvent le cas par exemple pour les adultes mais cela peut concerner aussi des élèves mineurs ainsi que le public empêché. Le Conservatoire leur propose néanmoins de participer aux ensembles et aux divers projets de la structure. Les cours d'instrument ne devront pas dépasser 30 mn.

► LES CYCLES

Les cycles sont définis par les objectifs fixés par les enseignants. Ils délimitent les différentes étapes d'acquisition des savoir-faire.

Au Conservatoire, le 1^{er} cycle peut être le début d'études musicales poussées comme il peut être également une fin en soi. L'objectif aura été alors de permettre à l'élève de s'exprimer musicalement par l'apprentissage d'un instrument.

Les objectifs du 1^{er} cycle : les éléments ci-dessous sont complétés par les documents élaborés par les enseignants, expliquant les objectifs et acquis par cycles et par instruments.

>> Perceptions auditives, rapports au corps et connaissances fondamentales de la musique

- travail de l'écoute et de l'audition intérieure ;
- développement de la mémoire ;
- affinement de la coordination entre l'écoute et le mouvement, entre le geste instrumental et la production du son, puis entre la lecture des signes, l'écoute et le geste.

- prise de conscience de la complexité et de la globalité de la perception ;
- donner aux élèves les outils nécessaires pour lire, comprendre, et retranscrire leurs perceptions (travail sur les rythmes, les modes d'attaques, les accentuations, les articulations, la dynamique, les intervalles, la notion de justesse, la monodie, la polyphonie, le timbre et l'organologie) ;
- amener les élèves à découvrir, grâce à l'écoute de supports sonores ou de concerts, les différences d'esthétiques ;
- faire découvrir, par le biais des ensembles, la pratique collective.

>> Favoriser l'essor de comportements fondamentaux

- savoir écouter, commencer à analyser, à critiquer et à comparer ;
- toucher du doigt la rigueur nécessaire à la production d'une phrase musicale ;
- commencer à avoir des notions de construction d'une phrase musicale ;
- rechercher la qualité dans la production sonore instrumentale ;
- aborder l'écoute des autres grâce à la pratique d'ensemble.

>> Un savoir - faire instrumental (ou vocal) et le début de l'autonomie

- connaître son instrument ;
- connaître les techniques de jeu et le répertoire correspondant à son niveau ;
- admettre que l'interprétation, si elle vient au secours de la technique, ne la remplace pas. Tout apprentissage instrumental exige un minimum d'investissement personnel ;
- avoir une méthode de travail qui permette les premiers pas vers l'autonomie.

Les objectifs du 2^{ème} cycle : les éléments ci-dessous sont complétés par les documents élaborés par les enseignants, expliquant les objectifs et acquis par cycles et par instruments.

>> Développer la réflexion de l'élève

- sur sa pratique ;
- sur la pensée musicale et le jeu ;
- sur l'interprétation ;
- sur l'analyse des différents systèmes de pensée musicale.

>> Acquérir les moyens techniques nécessaires à l'expression musicale

- approfondissement du travail technique ;
- maîtrise de l'instrument sans lacunes préjudiciables ;
- faire preuve d'une certaine aisance dans le jeu instrumental.

>> Etre autonome

- savoir déchiffrer et «travailler» ;
- faire preuve, seul, d'esprit d'analyse ;
- construire une interprétation et savoir la justifier ;
- renouveler son répertoire ;
- pratiquer régulièrement la musique d'ensemble et prendre des initiatives hors cursus (former des groupes, organiser des concerts).

► L'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences est nécessaire pour que l'élève puisse se construire musicalement. Elle fait partie de la formation.

- Que sait faire l'élève ? Où en est-il par rapport aux objectifs ?
- Peut-il poursuivre dans ce sens ? Quels conseils lui donner ? Quelle stratégie élaborer ?

L'évaluation prend plusieurs formes. Elle est continue et ponctuelle.

>> *Évaluation continue*

Elle est effectuée à l'intérieur du cycle par les enseignants et caractérisée par :

- un dialogue entre le professeur, l'élève et ses parents ;
- la transmission aux familles de bulletins deux fois par an (février et juin).

>> *Évaluation ponctuelle*

Elle est effectuée sous la forme d'examens de fin de cycles qui permettent de valider les acquis des cycles avant le passage dans le cycle suivant.

Ces examens concernent l'instrument et la formation musicale.

Remarque : Les élèves ont la possibilité de participer au Concours Musical de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, organisé chaque année par le Conservatoire Olivier-Douchain, qui leur permet d'être évalués ponctuellement au côté d'élèves de notre établissement mais aussi de l'extérieur. En février 2024, 227 candidats du Grand Est ont participé au Concours Musical.

Les Départements organisent également s'ils le souhaitent des évaluations inter-cycles (c'est par exemple le cas dans le département claviers et bois).

>> *Fin de 1^{er} cycle instrumentale : les élèves doivent valider trois éléments pour obtenir l'attestation de fin de 1^{er} cycle :*

- Pratique collective (régulière ou lors d'un concert) ;
- Participation à une audition avec un morceau niveau fin de 1^{er} cycle ou au concours musical ;
- Passage devant un jury extérieur avec un morceau imposé (le 15 juin 2024 pour l'année scolaire 2023/2024).

Remarques :

L'élève doit suivre les cours de formation musicale de façon régulière mais ne pas avoir obtenu sa fin de 1^{er} cycle en formation musicale n'empêche pas de continuer l'instrument en 2^{ème} cycle.

En cursus jazz, un élève ne peut accéder au 2^{ème} cycle en instrument que s'il valide la F.M. jazz.

>> *Fin de 2^{ème} cycle :*

- Mêmes épreuves mais l'élève devra présenter deux œuvres du répertoire de fin de 2^{ème} cycle lors de l'examen devant le jury extérieur.
- L'élève doit suivre les cours de formation musicale de façon régulière. Ne pas avoir obtenu sa fin de 2^{ème} cycle en formation musicale empêche un élève d'obtenir le B.E.M.

>> La formation musicale :

L'examen de fin de cycle est organisé par les professeurs de formation musicale. Les enseignants participent au jury ainsi que la directrice et/ou les responsables des sites. Il consiste en un écrit et un oral (lecture de notes, de rythmes et chant) auquel participe la directrice en tant que présidente du jury.

L'élève a validé sa fin de cycle lorsqu'il obtient une moyenne de 12/20 sur l'ensemble des évaluations.

Les professeurs organiseront des évaluations annuelles pour vérifier les acquis des élèves, l'évaluation des individualités au sein d'un groupe étant plus difficile à appréhender.

>> Les appréciations :

Les appréciations seront exprimées, dans l'ordre croissant grâce à quatre mentions :

- Sans mention correspond à des notes jusqu'à 12/20 non inclus ;
- Assez bien correspond à des notes allant de 12/20 inclus à 14/20 non inclus ;
- Bien correspond à des notes allant de 14/20 inclus à 16/20 non inclus ;
- Très bien correspond à des notes allant de 16/20 inclus à 18/20 non inclus.

Le jury se réserve le droit de décerner une mention très bien à l'unanimité (voire avec les félicitations du jury) pour les élèves ayant fait preuve d'une qualité exceptionnelle (note à partir de 18/20).

En instrument/chant et F.M., seuls les élèves ayant obtenus les mentions assez bien, bien ou très bien valident leur cycle.

Remarque : La proposition de présenter un candidat à la fin de cycle est prise par le professeur. Les élèves sont présentés en situation de réussite. Les examens de fin de cycle ne sont en aucune manière la sanction des lacunes révélées mais la mise en valeur de l'élève.

La notion de cycle est alors respectée et l'élève valorisé.

L'élève ayant validé sa fin de cycle en instrument/chant recevra un diplôme lors du concert des lauréats en fin d'année scolaire.

Le jury des épreuves instrumentales sera composé de la directrice (présidente du jury) et d'au moins un enseignant extérieur à l'établissement et spécialistes du département de la discipline.

Les membres du jury délibèrent à huis clos et ont en leur possession les appréciations du professeur ainsi que les éléments d'évaluation continue.

L'enseignant de l'élève est convié en fin de délibération suivant les besoins.

Un élève qui a validé sa fin de 1^{er} cycle à la fois en instrument/chant et F.M. se voit décerner une attestation de fin de 1^{er} cycle.

À la fin des évaluations qui peuvent avoir lieu sur deux ans, l'élève qui n'a pas validé son cycle est maintenu dans celui-ci afin d'en consolider les acquis ou de terminer la validation de tous les éléments.

À la fin d'une évaluation de fin de cycle, il peut être proposé (notamment pour la fin de 2^{ème} cycle) une orientation vers un autre établissement musical : C.R.D. ou C.R.R., le Conservatoire n'étant pas habilité jusqu'à présent à délivrer des diplômes en 3^{ème} cycle. Les élèves peuvent cependant suivre un cursus non diplômant en 3^{ème} cycle au Conservatoire.

N.B. L'organisation à l'intérieur des cycles diffère sensiblement pour les cursus jazz, musiques anciennes et M.A.A. (Musiques Actuelles Amplifiées).

► **LES CONCERTS, GOÛTERS MUSICAUX ET AUTRES MANIFESTATIONS**

Le Conservatoire organise tout au long de l'année de très nombreuses manifestations musicales qui doivent permettre à tous les élèves dès que possible de participer à une production face à un public.

Une accompagnatrice pianiste est disponible plusieurs heures chaque semaine pour faire répéter les élèves.

Il est important que les élèves apprennent très tôt à partager leur musique avec le public.

Les professeurs devront s'organiser et veiller à ce que chacun ait au moins une occasion de jouer dans l'année.

► **CLASSES D'ORCHESTRE ET ORCHESTRES ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE**

Dès le 1^{er} cycle, les élèves ont la possibilité de participer à des classes d'orchestre 1^{er} cycle. Les élèves vents/percussions sur plusieurs sites et les élèves cordes frottées à la Nef.

En plus des classes d'orchestre, différents ensembles sont également proposés aux élèves dès le 1^{er} cycle (ensembles de guitares, clarinettes, saxophones, cuivres, flûtes traversières, violons, chœur d'enfants).

Les élèves, s'ils le souhaitent, peuvent intégrer les différents ensembles du territoire de la Communauté d'Agglomération (Harmonie Municipale de Raon l'Étape, La Renaissance d'Anould, l'Harmonie de Plainfaing, Harmonie de Fraize, Harmonie de Ban-de-Laveline, association Orchestre+, la Lyre Michelloise, ensemble Stivmediani, ensemble Apromuse etc...).

Un partenariat innovant lie notamment le site de la Nef à l'association Orchestre + permettant à nos élèves de 2^{ème} cycle d'intégrer un orchestre d'harmonie et un orchestre symphonique d'une cinquantaine de musiciens chacun. Ces deux orchestres dirigés par le professeur de direction des ensembles du conservatoire réunissent des élèves, des professeurs et des amateurs du territoire de l'Agglomération voire du Département des Vosges. Les projets de qualité sont nombreux incluant fréquemment des commandes de créations.

Plusieurs ensembles au sein du Conservatoire permettent également une pratique collective très qualitative : le Big Band, l'ensemble Hémiole (guitares et mandolines) et les batucadas. Ces formations jouent fréquemment hors de l'Agglomération et travaillent en partenariat avec d'autres ensembles du Grand Est.

Les élèves qui participent à ces ensembles bénéficient d'une tarification incitative et sont particulièrement suivis par les professeurs qui les aident à travailler leurs partitions et les accompagnent au sein des ensembles.

La pratique collective en musiques anciennes est par ailleurs en train de se structurer.

C- Les pratiques artistiques enseignées

a) Les disciplines individuelles

- Alto
- Basse continue
- Batterie
- Chant lyrique
- Chant musiques actuelles
- Clairon
- Clavecin (septembre 2024)
- Clarinette
- Contrebasse
- Cor et cor des Alpes (selon la demande)
- Cornet

- Flûte à bec
- Flûte traversière et flûte traversière baroque (traverso)
- Guitare classique
- Guitare folk
- Guitare basse
- Guitare électrique
- Guitare électro-acoustique
- Hautbois
- Jazz à l'instrument
- Mandoline
- Percussions
- Piano
- Piano jazz
- Saxophone
- Synthétiseur
- Tambour
- Technique vocale
- Trombone
- Trompette et trompette de cavalerie
- Tuba, euphonium
- Ukulélé
- Violon
- Violoncelle et violoncelle baroque

b) Les Départements

- Cordes frottées : coordination Claire Thiébaud
- Cordes pincées : coordination Émilie Meistersheim
- Bois : coordination Isabelle Zipfel
- Clavier : coordination Mikiko Moulin
- Cuivres : coordination Clément Foissel
- Étude du langage musical : coordination Sylvie Mervelay
- Percussions / batterie : coordination Didier Toubhans
- Jazz : coordination Luc Bartoli
- Musiques anciennes : coordination Sébastien Perrin
- Musiques actuelles amplifiées : coordination Cédric Benoit
- Musique d'ensemble : coordination Véronique Vallée
- Voix : coordination David Obeltz

c) Les pratiques collectives

374 élèves (44% des inscrits) jouaient en 2023/2024 dans des ensembles pendant toute l'année scolaire (entre parenthèse le nombre d'élèves dans chaque ensemble)

- Apromuse (10)
- Atelier jazz + cursus jazz (14)
- Classe d'orchestre Corcieux (6)
- Classe d'orchestre Étival-Clairefontaine (2)
- Classe d'orchestre Fraize (5)
- Ateliers musiques actuelles (15)
- Batucadas (22)
- Big band (11)
- Chœurs/ensembles vocaux (41)
- Classe d'orchestre cordes 1er cycle (16)
- Classes d'orchestre vents 1er cycle (22)
- Deoda'roots (3)

- Ensemble de clarinettes (9)
- Ensembles de cuivres (15)
- Ensembles de flûtes traversières (20)
- Ensembles de guitare et Hémiole (guitares/mandolines) (40)
- Ensemble de musiques anciennes (6)
- Ensembles de saxophones (14)
- Ensemble de violons 2ème cycle (5)
- Ensemble de violoncelles (3)
- La Renaissance d'Anould (4)
- Orchestres d'harmonie de l'Agglomération (Fraize, Plainfaing, O+, Étival-Moyenmoutier, Lyre Michelloise, Raon l'Étape) (56)
- Orchestre symphonique O+ (26)

Les classes d'orchestre des différents sites se réunissent, dans l'idéal, pour du travail en commun.

D- Les activités de diffusion

- Rayonnement sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération grâce à l'organisation de concerts de Corcieux à Raon l'Étape (agenda trimestriel). Les élèves et professeurs du Conservatoire auront participé en 2023/2024 à 129 actions sur tout le territoire de l'Agglomération ;
- Interventions auprès des résidents des EHPADs (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) avec un répertoire adapté, une dizaine de goûters musicaux par an ;
- Partenariats ces dernières années avec des structures de diffusion (l'Espace Georges-Sadoul, la Souris Verte etc.), des établissements d'enseignement artistique (Le C.R.R. de Nancy, le C.R.D. d'Épinal, l'école de musique de Neufchâteau etc.), des festivals (Festival International de Géographie, Festival des Abbayes en Lorraine, Orchestival), des associations (Orchestre +, Rencontres Musicales de Saint-Ulrich, Association Musique Espérance, Lorraine Percussion, la C.M.F.), des compagnies et artistes (Quatuor Wassily, Hervé Birolini, ensemble XXI.n, Gyraf, Lily Jung, Rachid Wallas, Franck Natan, Marie-Anne Bacquet, Jean-Luc Condi etc.), des établissements scolaires (l'I.U.T. de Saint-Dié-des-Vosges et l'Éducation Nationale) ;
- Participation financière à une programmation jazz et organisation de Jam Sessions Pop Rock'n Blues ;
- Rayonnement au-delà de la Communauté d'Agglomération grâce à des partenariats avec d'autres écoles de musique du Département et Grand Est (écoles de musique de Baccarat, Jarville, Remiremont et Vandoeuvre-lès-Nancy) ;
- Participation aux divers événements organisés par les villes de la Communauté d'Agglomération (Octobre Rose, Saint-Nicolas, Marchés de Noël, Carnaval etc.) ainsi qu'aux cérémonies commémoratives et patriotiques ;
- Organisation d'un concours Musical qui a accueilli 227 candidats de tout le Grand Est en février 2024 ;
- Mise en place d'outils de communication (plaquette de présentation, agenda trimestriel des actions, écran T.V. sur le site de la Nef, grandes affiches) et participation à la mise en place d'une nouvelle charte graphique. Chaque responsable de sites communique auprès des correspondants locaux et des mairies ;
- Création en partenariat avec le service communication du site internet du Conservatoire ;
- Création et animation de pages Facebook et Instagram et communications sur la

plateforme Culture C Nous, 100% Vosges, Vosges Matin, Sortir.Vosges.fr et tous les magazines de la Communauté d'Agglomération et des villes.

E- Les ressources propres

a) Budget

- Budget de fonctionnement : 51 000€ pour 8 sites dont 23 000€ pour les actions du Conservatoire et l'éducation artistique et culturelle (2024)
- Budget investissement : 16 440€ hors travaux (2024)
- Masse salariale : 1 411 202€ (2023)
- Recettes : prévues en 2024 : 184 810€ cotisations et 1 subvention achat d'instruments de 2 614€ du Conseil Départemental
- Les charges de personnel représentent plus de 90% du budget de l'établissement ce qui s'explique par la fusion des différentes écoles de musique depuis 2015. La maîtrise des charges de personnel a toujours été un souci constant. Les ajustements qui en résultent sont faits dans le respect du service aux usagers et de l'exigence des enseignements artistiques.

b) Locaux

8 sites, du nord de l'Agglomération au sud à :

- Raon l'Étape : 10 rue Pasteur
- Étival-Clairefontaine : 10 rue de Pajailles
- Senones : 2 place Charles Thumann
- Saint-Dié-des-Vosges : à la Nef, 64 rue des Quatre Frères Mougeotte
- Provençères-et Colroy : 5 place des Tissages
- Ban-de-Laveline : 14 rue du Stade
- Corcieux : 4 rue du Château
- Fraize : 9 route des Secs Prés

La Nef, fabrique des cultures actuelles :

58% des élèves du Conservatoire suivent leurs enseignements à la Nef fabrique des cultures actuelles à Saint-Dié-des-Vosges. Ce bâtiment accessible au public empêché dispose également d'un plateau de création/auditorium avec grille technique qui accueille des compagnies en résidence ainsi que des concerts et actions du Conservatoire. Cette salle de diffusion est d'une capacité de 135 places.

Le site de la Nef dispose de 16 salles de cours adaptées à l'enseignement de la musique dont 2 studios musiques actuelles amplifiée + M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur).

Nous disposons également d'une annexe en face de la Nef avec une grande salle de répétition et une salle de cours.

3 salles sont dédiées à la gestion administrative du Conservatoire.

Plusieurs espaces d'accueil ainsi qu'une bibliothèque sont accessibles aux usagers.

Une salle est destinée aux professeurs avec cuisine et ordinateur + téléphone relié au réseau de l'Agglomération.

La Nef est entourée d'un parc incluant un amphithéâtre extérieur avec gradins.

Site de Raon l'Étape :

8 salles de cours dont une grande salle de répétition (partagée avec l'Harmonie Municipale de Raon l'Étape) et un espace éveil. Accessible au public empêché. 1 bureau administratif + un ordinateur dédié aux professeurs. 1 salle de détente + cuisine pour les professeurs.

Site d'Étival-Clairefontaine :

5 salles de cours dont une grande salle de répétition partagée avec l'ensemble Stivmediani.
1 bureau administratif et un espace détente pour les professeurs. Accessible au public empêché.

Site de Senones :

5 salles de cours dont une grande salle de répétition partagée avec l'ensemble Apromuse et le Chœur d'Hommes, 1 bureau administratif.

Site de Ban-de-Laveline :

1 grande salle de cours partagée avec l'harmonie de Ban-de-Laveline, accessible au public empêché.

Site de Provenchères-et-Colroy :

Au sein du centre socio-culturel, 2 salles de cours et une grande salle de répétition/concert partagée avec les différents partenaires du centre socio-culturel. 1 ordinateur. Accessible au public empêché.

Site de Fraize :

4 salles de cours, 1 bureau administratif et 1 espace détente pour les usagers. 1 ordinateur. Accessible au public empêché.

Site de Corcieux :

2 salles de cours, 1 espace administratif et 1 ordinateur.

c) Parc instrumental et matériel :

En 2023/2024, 93 instruments ont été loués à des élèves de l'établissement.

Le Conservatoire dispose également d'ordinateurs pour les responsables de sites et la direction ainsi qu'un ordinateur réservé aux professeurs et équipé du logiciel Finale à la Nef et sur le site de Raon l'Étape.

3 malles d'éveil.

4 Macs pour la MAO.

À noter la mise à disposition d'un clavecin pour l'atelier de musiques anciennes.

Le Conservatoire possède également une bibliothèque mise à disposition des professeurs.

Le Conservatoire est géré administrativement grâce au logiciel ARS DATA Duonet. L'ensemble des tâches administratives sont dématérialisées.

Duonet permet d'envoyer des mails et des sms aux usagers et aux agents du Conservatoire.

Les professeurs ont également à leur disposition une messagerie professionnelle.

Le Pôle Culture de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a sa propre charte graphique. Les documents de communication du Conservatoire suivent donc cette charte.

Le Conservatoire édite chaque année scolaire une plaquette de présentation et 3 agendas trimestriels des actions. Pour chaque action sont créées par le service communication des affiches, bandeaux facebook et des invitations mail.

F- Les équipes

a) L'équipe administrative et technique

- 1 Directrice du Conservatoire, P.E.A. (Professeur d'Enseignement Artistique) titulaire chargé de direction et également professeur de violon, temps plein (T.P.) catégorie A hors classe
- 6 responsables de sites également professeurs T.P. catégorie B :
 - Aline Perrin : responsable du site de Raon l'Étape
 - Agnès Schmoderer : responsable du site d'Étival-Clairefontaine

- Didier Toubhans : responsable du site de Senones
- Frédéric Seiler : responsable des sites de Provençères-et-Colroy et de Ban-de-Laveline
- Philippe Mangenot : responsable du site de Fraize
- Sébastien Perrin : responsable du site de Corcieux

- 1 secrétaire 90% T.P. catégorie C : Isabelle Beck
- 1 régisseuse financière et technique T.P. catégorie C : Sandrine Stouvenel
- 1 technicien du spectacle 3h/semaine catégorie B : Cédric Benoit
- 1 musicienne intervenante : 10h/semaine catégorie B : Élise Eschbach

Référent gestes durables : Philippe Mangenot

Référent handicap : Cyril Keidel

Référente discrimination et harcèlement : Sylvie Mervelay

b) L'équipe pédagogique :

Volume horaire des cours en 2023/2024 : 617h/semaine

CONTRACTUEL	CDI	TITULAIRE B	TITULAIRE A
11+1 (remplaçant)	8	16	2

La Communauté d'Agglomération incite les enseignants à passer les concours de la F.P.T. ainsi que la V.A.E. Plusieurs professeurs ont été titularisés suite à la loi Sauvadet.

De nombreux professeurs ont une vie artistique riche et variée et participent également à des jurys dans tout le Grand Est.

G- Gouvernance et gestion du service

a) Le Conseil d'Établissement

Le Conservatoire est un service de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ; en ce sens, il a pour mission de mettre en œuvre la politique culturelle de la Communauté d'Agglomération en matière d'enseignement artistique, d'éducation artistique et culturelle et de rayonnement culturel sur le territoire.

Pour mener à bien cette mission, la Directrice du Conservatoire s'appuie sur l'avis du Conseil d'Établissement qui se réunit deux fois dans l'année scolaire (en décembre et en juillet). Le conseil est composé du Président de la Communauté d'Agglomération et de la Vice-Présidente en charge de la Culture, de la Directrice Générale Adjointe, des responsables des sites, du conseiller pédagogique musique de l'Éducation Nationale, d'un collège de professeurs élus, d'un collège d'élèves élus et d'un collège de parents d'élèves élus. Cette instance est consultative et non décisionnaire.

b) Le Conseil Pédagogique :

Le Conseil Pédagogique comprend toutes les réunions pédagogiques organisées au sein du Conservatoire et des différents sites d'enseignement. Il permet, en plus des réunions plénières, d'échanger sur la pédagogie et tout sujet qui s'y rapporte.

Il est constitué de la Directrice, des responsables de sites et de l'ensemble des enseignants réunis par sites ou Départements selon les sujets étudiés.

Le Conseil Pédagogique se réunit sur convocation de la Directrice, des responsables de sites ou coordinateurs de Départements. Il se réunit selon les besoins tout au long de l'année scolaire.

H- Les usagers et bilan chiffré de l'année scolaire 2023/2024

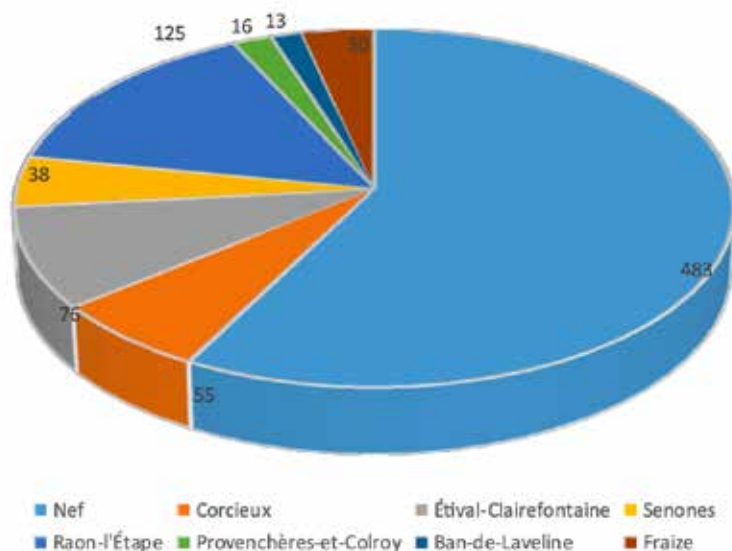
a) Généralités

Public bénéficiant de l'action culturelle de l'établissement : 6 000 en moyenne ;
Lettres quotient familial année scolaire 2023/2024 : 662 familles A : 11%, B : 8%, C : 12%, D : 11%, E : 12%, F : 7%, G : 37% (7 familles habitent en dehors de l'Agglomération) ;
Coût moyen d'un élève : 1 500€/an ;
Droits de scolarité : 155 781€ en 2022/2023 et environs 184 000€ en 2023/2024 ;
Subventions : 1 155€ en subvention achat d'instrument du Conseil Départemental en 2023 + prêt d'instruments pour le site de corcieux (violons et flûte traversière alto) ;
Volume horaire hebdomadaire d'enseignement : 617 h/semaine + 10 h/semaine d'interventions de la musicienne intervenante ;
Nombre de diplômes décernés : 5 avril 2023 : 43 élèves ont obtenu leur diplôme de fin de 1^{er} cycle en instrument et 8 en 2^{ème} cycle. Juin 2023 : en formation musicale 32 élèves ont obtenu leur fin de 1^{er} cycle et 2 leur fin de 2^{ème} cycle.

b) Bilan chiffré de l'année scolaire 2023/2024 au 20 mars 2024

785 élèves physiques et 841 inscrits dans des disciplines individuelles (49 pratiquent deux instruments, 2 trois instruments et 1 quatre instruments).

Répartition par sites



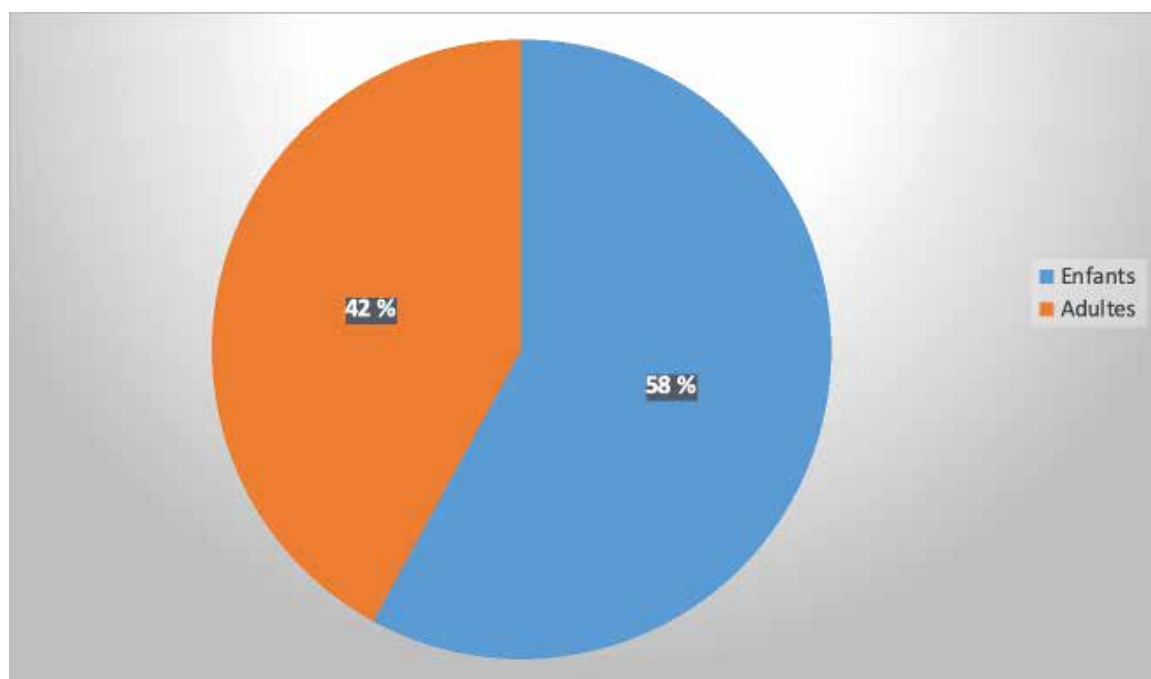
SITE	Inscription cours	%
Ban-de-Laveline	13	1,5
Corcieux	55	6,5
Étival-Clairefontaine / Denipaire	81	10
Fraize	30	3,5
Nef	483	57
Provenchères-et-Colroy	16	2
Raon-l'Étape	125	15
Senones	38	4,5

Communes	Nombre d'élèves inscrits par Commune
Allarmont Anthelupt Bertrichamps Bionville Doncières Glonville La Chapelle Le Bonhomme Lunéville Lusse Pierre-Percée Raves Saint-Jean-d'Ormont Sainte-Marie-Aux-Mines Sainte-Barbe Thiaville-sur-Meurthe Vienville	1
Baccarat Barbey-Seroux Belval Combrimont Deneuvre Gélacourt Gemaingoutte La Chapelle-devant-Bruyères La Grande-Fosse La Petite Fosse La-Croix-Aux-Mines La Petite-Fosse Le Mont	2
Mandray Moussey Remomeix Saâles Saint-Benoît-La-Chipotte Vexaincourt	2

Arrantès-de-Corcieux Bertrimoutier Biffontaine Frapelle La-Croix-Aux-Mines La Salle La Voivre Ménil-de-Senones	3
Denipaire Le Saulcy Lubine Saint-Léonard Saint-Rémy Vieux-Moulin	4
Coinches Gerbépal	5
Entre-Deux-Eaux Hurbache Les Poulières Wisembach	6
Ban-Sur-Meurthe-Clefcy Ban-de-Sapt Nompatelize Saint-Michel-sur-Meurthe	7
La Houssière Plainfaing Saulcy-sur-Meurthe	8

Celles-sur-Plaine	10
La Petite-Raon Pair-et-Grandrupt	12
Ban-de-Laveline La Bourgonce	14
Ban-de-Laveline Provençères-et-Colroy Senones	14
Nayemont-les-Fosses	17
Corcieux Sainte-Marguerite	19
Taintrux	22
Moyenmoutier	27
Anould	29
Fraize	30
Étival-Clairefontaine	41
Raon-l'Étape	82
Saint-Dié-des-Vosges	224

Enfants / adultes (à partir de 20 ans) : en prenant comme base le nombre d'élèves physiques

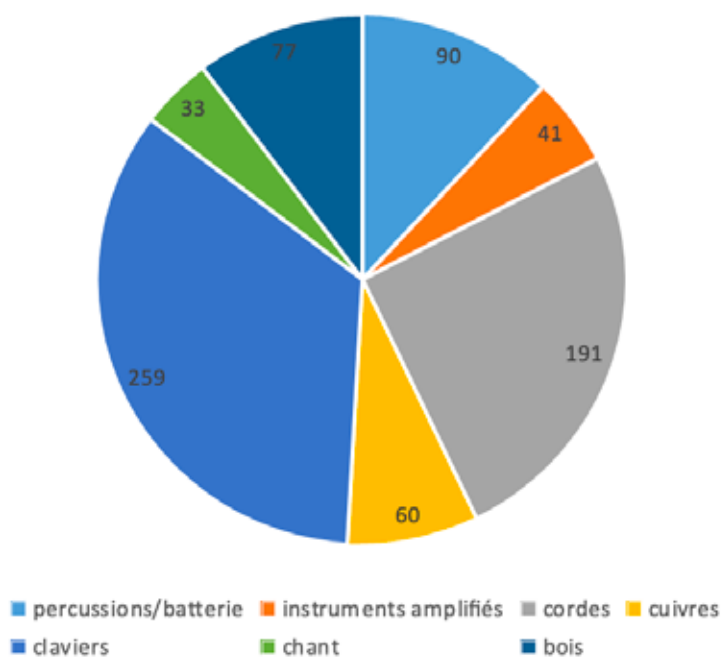


Détail par disciplines individuelles

Disciplines	Nombre d'élèves
alto	6
baryton	2
batterie	84
chant classique/ musiques actuelles	33
clarinette	30
contrebasse	3
cor	10
euphonium	2
flûte à bec	6
flûte traversière	40
guitare classique	88
guitare folk	13
guitare basse électrique	7
guitare électrique	34

hautbois	1
mandoline	3
percussions	6
piano	212
piano jazz	9
saxophone+ 3 saxophone jazz	31
synthétiseur	16
trombone	6
trompette	43
tuba	1
ukulele	2
violon	61
violoncelle	16

Détail par familles d'instruments



	Nombre d'inscriptions instruments
Total	728
1 ^{er} cycle	322
2 ^{ème} cycle	92
3 ^{ème} cycle (futur CEM si labellisation)	10

Formation musicale

Eveil musical/ ateliers découverte	28
Formation Musicale	315
1 ^{er} cycle enfants	228
2 ^{ème} cycle enfants	54
Adultes	33

Pratiques collectives :

- Ateliers jazz : 14
- Big Band : 7
- Classes d'orchestre vents et cordes 1^{er} cycle : 51
- Ateliers musiques actuelles amplifiées : 15
- Batucadas : 22
- Ensemble de clarinettes : 9
- Ensembles de cuivres : 15
- Ensembles de flûtes traversières : 20
- Ensembles de guitares : 33
- Ensemble de musiques anciennes : 6
- Ensembles de saxophones : 14
- Ensemble de violons 2^{ème} cycle : 5
- Musique de chambre : 6

I- Les partenaires structurels

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et ses services ainsi que les différentes villes accueillant des sites et les villes accueillant les concerts/actions du Conservatoire.

Le Département des Vosges pour la subvention aux achats d'instruments, le prêt d'instruments, les projets innovants éventuels et la participation aux résidences d'artistes (avec la Cie S'Poart en 2023/2024 et 2024/2025).

Les structures culturelles de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (Réseau des Médiathèques, Musée Pierre-Noël, Pôle Spectacle Vivant de l'espace Georges-Sadoul).

J- Les autres partenaires en 2023/2024 et les réseaux locaux

Écoles de musique : écoles de musique de Baccarat (musiques actuelles), Jarville (ensemble Hémiole guitares/mandolines), Vandoeuvre-lès-Nancy (Big Fat Band), Remiremont (projet Bacchus) et les candidats du Concours Musical qui viennent d'écoles de musique de tout le Grand Est.

Les artistes qui viennent notamment pour des masters class et partager la scène avec nos élèves : en 2023/2024 : Steve Marques, Duo Korsak-Collet, Jeff Gardner et le Navitango Quartet. Des compositeurs et leurs créations : Franck Natan et le conte musical «La Boussole» en l'honneur de la nouvelle médiathèque tête de réseau de La Boussole.

La scénographe Marie-Anne Bacquet qui a mis en scène un spectacle autour de la musique contemporaine en mai 2024.

L'A.J.A.M. (association des jeunes artistes musiciens) avec en mars 2024 une master class flûte traversière et piano avec Lucie Ficher et Yiheng Wang.

Les différents orchestres associatifs du territoire (Harmonie Municipale de Raon l'Étape, La Lyre Michelloise, ensemble Stivmediani, l'ensemble Apromuse, l'association Orchestre + et les Deoda'roots pour citer 7 ensembles dirigés par des professeurs du Conservatoire. La Renaissance d'Anould (batterie/fanfare) prend en charge la formation de ses musiciens amateurs au sein du Conservatoire pour ceux qui le souhaitent.

La C.M.F. (Confédération Musicale de France) : projet «À tout vent», projet Jeux Olympiques à Paris et stages.

Festival des Abbayes en Lorraine : présentations d'instruments, accueil et envoi d'élèves aux concerts.

Participations à des concours à l'extérieur de la Communauté d'Agglomération.

Participations des classes de flûte traversière à la Colmar Symphonic Mob le 8 juillet 2023 dans le cadre du Festival International de Colmar.

L'association Orchestre + qui regroupe un orchestre d'harmonie et un orchestre symphonique chacun regroupant une cinquantaine de personnes (élèves du Conservatoire, professeurs du Conservatoire et amateurs du département des Vosges) dirigés par Willy François, professeur du Conservatoire.

Les deux orchestres jouent avec des artistes et commandent des créations très régulièrement : par exemple en 2023/2024 : concert de décembre de l'orchestre d'harmonie : Veillée au coin du feu avec Jérémy Vannerau (accordéon), William Garcin (violon), Dorine Cochenet et Marie Wacker (marionnettes).



Concert de janvier Sinfonicu Corsica avec Petru-Santu Guelfucci, Fabrice Andreani, Fanou Torracinta, Jean Castelli et Stéphane Escoms.



Du 12 au 14 avril 2024, l'association a organisé le festival Orchestival (festival biennal d'orchestres) auquel les élèves et professeurs du Conservatoire ont pris part. Nous avons participé à 7 concerts lors de ce festival sous le parrainage du compositeur Olivier Calmel. L'orchestre d'harmonie (et donc nos élèves et professeurs) ont d'ailleurs joué deux créations lors du concert de clôture du festival le dimanche 14 avril : La Bête des Vosges de Thierry Deleruyelle et le concerto Les Facéties et pantalonnades du lutin Sotré d'Olivier Calmel. L'orchestre symphonique a quant à lui proposé en ouverture du festival une création «Aladdin» d'après Nielsen de Tom Georgel (jazz moderne).

Résidence S'Poart :

Portée par le Conseil Départemental des Vosges cette résidence d'artiste de la Cie S'Poart (break dance) vont se faire rencontrer des élèves du cursus jazz de Luc Bartoli, des élèves de l'association KDanse (danseurs) et des Nez-Rouges (cirassiens) pour une diffusion scénographiée par Marie-Anne Bacquet en avril 2025.

Les EHPADs du territoire :

Une dizaine de goûters musicaux sont organisés chaque année dans les EHPADs de la Communauté d'Agglomération (Age d'or, Foucharupt, Les Charmes, Les Aulnes, Foyer de vie de Moyenmoutier, Ehpap de Moyenmoutier...).

L'Éducation Nationale :

Orchestre à l'École :

Ce dispositif intervient au sein du groupe scolaire Vincent Auriol, dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville, proche du site de la Nef à Saint-Dié-des-Vosges. Il est coordonné administrativement par le service éducation de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et musicalement par Willy François (qui gère les répétitions tutti) avec l'aide de quatre autres professeurs en 2024-2025 qui animent des ateliers par instruments, Nicolas Millot (percussions), Jaime Eduardo Carrasco Varetto (cuivres graves), Louise Suire et Clément Foissel (cuivres aigus). Les élèves à partir du CE2 pratiquent la musique en formation brass band pendant 3 ans. Ces élèves ont également la possibilité de travailler chaque année avec un parrain (l'artiste Kalifa Mougno en 2023/2024).

Chaque année a lieu une présentation de l'orchestre aux nouveaux parents ainsi qu'une diffusion à la Nef avec tous les enfants et l'artiste qui les a parrainés toute l'année.

C.T.E.A.C. (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle) :

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a obtenu le label 100% E.A.C. en novembre 2022. Le renouvellement du contrat C.T.E.A.C. a été signé en janvier 2023. Le Conservatoire participe aux actions mises en place par les médiateurs des structures culturelles (Élise Eschbach pour le Conservatoire). Six itinéraires «Les petits mondes de l'art» ont lieu par an et le Conservatoire y prend toute sa part. La Communauté d'Agglomération a recruté une coordinatrice du C.T.E.A.C. qui fait le lien entre les différents partenaires, une vraie richesse.

Itinéraires «Les Petits Mondes de l'Art» : 12 journées dont 2 journées pour le hors temps scolaire et 1 journée organisée hors Saint-Dié-des-Vosges, à Senones en 2024 et 1 partenariat avec le Festival International de Géographie. 525 enfants bénéficiaires provenant de 15 écoles et 6 structures hors temps scolaire, sur 16 communes en 2024.





Interventions en milieu scolaire d'Élise Eschbach, musicienne intervenante du Conservatoire.
210 interventions auprès de 765 enfants et 450 adultes différents dans 3 écoles et 22 structures.

ÉVEIL ET ÉDUCATION MUSICALE

Avec Élise Eschbach

3^e année d'interventions régulières ou ponctuelles :

- Dans quelques écoles sélectionnées avec le CPD
- Dans les structures dédiées à la petite enfance (RPE, crèches, halte-garderies), sociales (EVS, foyer d'enfants), médico-sociales (PMI, IME), culturelles (médiathèques)
- Initiation au chant choral, éveil à l'écoute et à l'utilisation d'instruments, comptines, fabrication, etc
- Séances adaptées à chaque type de public
- Mobilité sur toute l'agglomération



Internat d'excellence du Lycée Baumont

En 2023/2024, 11 élèves de l'internat d'excellence du lycée Baumont issus de plusieurs collèges de Saint-Dié-des-Vosges ont pratiqué le chant en atelier collectif avec David Obeltz.

Présentations scolaires

Chaque année le Conservatoire organise diverses présentations scolaires. En 2023/2024 les professeurs ont présenté une mise en musique du «Petit Prince» à Raon l'Étape, Senones, Corcieux, Ban-de-Laveline/Provenchères-et-Colroy.



K- Les autres activités

a) La vie artistique des enseignants

Les professeurs du Conservatoire ont une vie artistique riche et diversifiée.

7 professeurs participent à la saison de l'Ensemble Orchestral Départemental la Belle Image, réunissant des professeurs et artistes de tout le Département voire du Grand Est. Cet ensemble permet aux professeurs de jouer sous la baguette de chefs reconnus (Victor Jacob, Sora Elizabeth Lee, Lucie Leguay, Nikita Sorokine...) et d'accompagner des solistes tels que Anna Göckel, Arthur Stockel, Gabriel Pidoux...).

Un professeur de flûte traversière participe à l'Ensemble de flûtes Traverselair (réunissant des professeurs de flûte traversière du Haut-Rhin, du Territoire de Belfort et des Vosges). Cet ensemble se produit dans le Haut-Rhin, les Vosges et l'Allemagne et organise un festival les «Flûtinades» tous les deux ans à Huningue.

Un autre professeur fait partie du Chœur de Flûtes Traversières de Lorraine.

Un professeur participe à l'orchestre La Grande Fabrique, orchestre musiques actuelles professionnel départemental. Cet ensemble est également composé d'artistes-enseignants vosgiens.

Ces professeurs participent au rayonnement du Conservatoire et de la Communauté d'Agglomération au-delà de son territoire. Un autre enseignant du Conservatoire a créé une banda, les Deoda'roots qui prennent part à de nombreuses manifestations du territoire de l'Agglomération. Un autre professeur et quelques-uns de ses élèves jouent lors des actions organisées par l'association Lorraine Percussion. Cette association a pour but la promotion de la percussion, notamment par la pratique collective, sous forme de stages, de rencontres, de concerts, de prestations ambulatoires. L'association s'est par ailleurs plusieurs fois produite à la Nef. Un professeur du Conservatoire participe au réseau Grabuge, réseau des musiques actuelles du Grand Est. Il est également coach scénique pour des structures comme L'Autre Canal à Nancy et La Souris Verte à Épinal. Certains professeurs se produisent en concert dans le domaine des M.A.A. en tant qu'artistes professionnels avec des groupes : Ced d'Arcy, David Caso, The Moon Drivers, Ostend, Peggy Soul et d'autres se produisent régulièrement avec des artistes reconnus (Charlelie Couture, Nicolas Fraissinet...).

Un professeur est membre de l'Orchestre d'Harmonie de Vandoeuvre-lès-Nancy, composé de 80 musiciens et musiciennes professionnels ou amateur de bon niveau.

b) À la découverte de structures culturelles

Le Conservatoire organise des visites de structures culturelles comme la Cité de la Musique et emmène des élèves à des concerts, visiter des musées.

c) Participation à des jurys

Les professeurs du Conservatoire participent régulièrement à des jurys dans les écoles de musique du département, au C.R.D. Gautier d'Épinal et au C.R.R. de Nancy.

2- Diagnostic

A- Offres et besoins du territoire (projet culturel de la Communauté d'Agglomération)

a) Accessibilité à l'enseignement artistique spécialisé

Grâce à son organisation sur 8 sites du nord au sud de l'Agglomération et à sa grille tarifaire basée sur le quotient familial, le Conservatoire remplit sa mission d'accessibilité à l'enseignement artistique.

Le Conservatoire propose également un panel varié de disciplines individuelles ou collectives qui permettent à tous de s'exprimer au travers de la musique.

La mise en place parcours diversifiés permet l'adaptation à tous les publics, enfant ou adulte.

b) Éducation artistique et culturelle

Grâce à la participation des enseignants au C.T.E.A.C. et à l'orchestre à l'école, le Conservatoire remplit sa mission d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire.

Des présentations scolaires sont également organisées régulièrement dans les établissements scolaires.

c) Développement des pratiques amateur/centre de ressources

Le territoire de la Communauté d'Agglomération est très riche et très diversifié dans sa pratique amateur. De par ses liens avec les différents orchestres et ensembles du territoire, le Conservatoire est un outil essentiel au maintien et au développement de ces activités. Si l'on ajoute l'engouement croissant des adultes pour la pratique de la musique (42 % ce qui se situe au-delà de la moyenne nationale de 25 % selon la dernière étude sur les pratiques culturelles des Français (Olivier-Donat - 2008), le Conservatoire et ses professeurs participent au rayonnement culturel.

Orchestres ou ensembles associatifs du territoire auxquels élèves et professeurs participent et qui accueillent des amateurs de toute la Déodatie voire au-delà de l'Agglomération (à noter que les professeurs soit dirigent soit s'occupent du travail en pupitres de ces ensembles). Dans ce tableau sont également ajoutés les batucadas, le Big Band et l'ensemble Hémiole, des ensembles du Conservatoire qui rayonnent très activement sur l'ensemble de la Déodatie et au-delà :

Apromuse / Senones	11 élèves + 3 professeurs	Concerts + cérémonies patriotiques
Lyre Michelloise / Saint-Michel	3 professeurs + 6 élèves	Concerts + cérémonies patriotiques
La Renaissance / Anould	4 élèves	Concerts + cérémonies patriotiques + déambulations
Stivmediani / Étival-Clairefontaine	8 élèves + 2 professeurs	Concerts + cérémonies patriotiques
Harmonie de Ban-de-Laveline	1 élève	Concerts + cérémonies patriotiques
Harmonie de Plainfaing	1 élève	Concerts + cérémonies patriotiques
Orchestre symphonique de Saint-Dié-des-Vosges	29 élèves + 9 professeurs	Concerts
Orchestre d'harmonie de Saint-Dié-des-Vosges	20 élèves + 4 professeurs	Concerts + cérémonies patriotiques
Harmonie municipale / Raon l'Étape	25 élèves + 1 professeur	Concerts + cérémonies patriotiques
Batucadas	16 élèves + 1 professeur à la Nef et 6 élèves + 1 professeur sur le site de Raon l'Étape	Concerts + manifestations dans toute l'Agglomération
Big Band	12 élèves + 3 professeurs	Concerts
Ensemble Hémiole (guitares et mandolines)	7 élèves + 1 professeur	Concerts
Deoda'roots (banda)	2 élèves + 2 professeurs	Concerts + déambulations

d) Rayonnement, participation à la vie culturelle

La programmation riche et variée du Conservatoire sur tous les sites, la participation des élèves et professeurs aux divers ensembles du territoire permet à la structure de remplir sa mission de rayonnement en participant à la vie culturelle des diverses villes qui composent la Communauté d'Agglomération.

B- Adéquation entre l'organisation, le fonctionnement interne et les moyens

Le Conservatoire atteint aujourd'hui sa capacité maximum d'accueil en terme de nombre d'heures/professeurs en considérant la période budgétaire actuelle compliquée. La Communauté d'Agglomération soutient très fortement le Conservatoire mais peut difficilement faire plus actuellement.

L'équipe pédagogique est très mobilisée et force de propositions de projets dans toutes les esthétiques.

L'équipe administrative a acquis la capacité d'être multitâche et a atteint son maximum de rendement en adéquation avec le fonctionnement du Conservatoire.
Les moyens financiers alloués à la structure permettent à celle-ci de fonctionner et d'imaginer de nouveaux projets.
Les équipes optimisent le fonctionnement de la structure.
Les équipes sont attachées au «multum quam minimum facere».

C- Enjeux des partenariats locaux et extraterritoriaux

a) Les enjeux des partenariats locaux : apprendre des autres et avec les autres

Le partenariat local permet de se constituer un réseau de relations et de solidarités au niveau d'un territoire, visant à mieux en valoriser les potentialités et à enrichir les actions d'une réflexion transversale.

Les partenariats locaux permettent de donner un élan créatif afin de mener les projets au succès.

Les partenaires locaux du Conservatoire sont les structures du service culture de la Communauté d'Agglomération, les associations du territoire (théâtre, danse), les orchestres associatifs du territoire, les écoles de musique, les artistes, compositeurs, scénographes, l'Éducation Nationale et les structures sociales.

Tous ces partenariats permettent la création artistique, la mise en commun des moyens, la mixité, le vivre ensemble, l'ouverture sur les autres.

b) Les enjeux des partenariats extraterritoriaux

Les partenaires extraterritoriaux du Conservatoire sont le Conseil Départemental des Vosges (résidences, prêts et subventions à l'achat d'instruments), les écoles ou conservatoires du Grand Est (concours musical organisé chaque année qui réunit des musiciens de tous le Grand Est, 237 en 2024, partenariat avec le Big Band de l'école de musique de Vandœuvre-lès-Nancy), les professeurs du Grand Est pour les jurys de nos évaluations, les artistes et compositeurs du Grand Est voire au-delà pour des créations et des collaborations artistiques.

Comme pour les partenariats locaux, ces partenariats extraterritoriaux permettent à nos élèves de rencontrer des artistes au-delà de la Déodat. Grâce à ces partenariats nous voyons plus loin, construisons et partageons des projets et permettons au Conservatoire de rayonner au-delà de son territoire.



Perspectives

Un Conservatoire pour quels publics ?

- Pré-scolarité : le Conservatoire n'intervient pas encore dans l'éveil pré-scolaire. Pourtant, le rôle des disciplines artistiques dans l'éveil des tout-petits est aujourd'hui confirmé et évident. L'écoute conditionne la communication, le rythme favorise la maîtrise du mouvement : les activités artistiques sont des éléments essentiels au développement psychomoteur et intellectuel. La participation du Conservatoire au C.T.E.A.C. signé en 2021 et le recrutement d'une musicienne intervenante permet à la structure de se positionner auprès du public préscolaire et d'imaginer des actions. Il faudra dans les années qui viennent pérenniser ces interventions, voire les développer ;
- Pendant toute la scolarité et après : Le Conservatoire est une véritable école de la vie dont les valeurs sont : plaisir, exigence, engagement, bienveillance, goût de l'effort, curiosité, tolérance et les moyens : le jeu en public, l'acquisition de méthodes de travail, gestion de ses émotions, pratique collective, respect et écoute de l'autre et créativité. Le Conservatoire doit continuer à former des citoyens spectateurs éclairés, des amateurs passionnés qui seront le public de demain et qui continueront à faire vivre les ensembles du territoire, des préprofessionnels lorsque cela est possible en les préparant aux examens d'entrée des C.R.D. et C.R.R. Le Conservatoire doit continuer à être un vecteur de cohésion sociale en favorisant la mixité sociale, en continuant à proposer une ouverture à tous les styles musicaux et l'accueil du public empêché. La clef : être un service public qui sait s'adapter sans oublier l'exigence et la qualité de son enseignement spécialisé ;
- L'éducation artistique et culturelle : le Conservatoire doit renforcer son intervention en milieu scolaire, une de ses missions essentielles. Pour cela il convient de pérenniser l'Orchestre à l'école, de réfléchir à la possibilité d'en implanter d'autres, de continuer les partenariats avec les associations musicales qui organisent des interventions et de mettre en place de nouveaux projets en lien avec la coordinatrice du C.T.E.A.C. et la musicienne intervenante du conservatoire.

Cursus

- ÉVEIL : poursuivre le travail sur les grandes sections et le CP et réfléchir à développer un parcours d'exploration en CE1 qui permette aux élèves de découvrir tous les instruments ;
- 1^{er} CYCLE : continuer à adapter le temps de présence dans ce 1^{er} temps de formation en tenant compte de la progression de chacun, enfant comme adulte. Garder comme objectifs d'acquérir des bases techniques, d'éveiller la motivation, l'autonomie et la curiosité. Continuer à dissocier le parcours instrumental du parcours de formation musicale. Proposer dès que possible la pratique collective ;
- 2^{ème} CYCLE : prolonger les acquis du 1^{er} cycle. Développer le sens critique, favoriser l'appropriation des savoirs, perfectionner les méthodes de travail, aborder des esthétiques diversifiées et poursuivre les pratiques collectives. Il est important de pouvoir continuer à proposer une formation musicale spécifique pour les élèves désirant poursuivre des études musicales poussées. F.M. obligatoire pour les élèves désirant continuer le cursus diplômant. Mettre en place le B.E.M. (brevet d'études musicales) ;
- 3^{ème} CYCLE : Même si le Conservatoire actuellement ne peut délivrer de diplôme national en 3^{ème} cycle, quelques élèves poursuivent leur formation. Le rôle pour l'équipe pédagogique est de prolonger et d'approfondir les acquis des deux précédents cycles pour mener à une pratique amateur éclairée ou de préparer les élèves à l'entrée dans un C.R.D. ou C.R.R. Pour ces élèves, il faut continuer à proposer une formation musicale spécifique. Si la demande de labellisation est acceptée et que le Conservatoire devient à rayonnement intercommunal il faudra continuer à structurer ce 3^{ème} cycle court et organiser une évaluation conforme aux textes ;
- PARCOURS PERSONNALISÉ : continuer à proposer aux enfants comme aux adultes qui ne désirent pas passer de fins de cycle de continuer leurs études musicales et de participer aux pratiques collectives. Ces parcours à la carte doivent être le fruit d'une concertation entre l'élève, ses parents, les professeurs et la direction. Il est important également de conserver la souplesse pour la formation musicale. Il faudra inclure dans le livret d'accueil la diversité des parcours possibles ;
- Ne jamais perdre de vue la réflexion sur l'évaluation des élèves (comment évaluer, faut-il inclure la participation des élèves aux actions, quelles exigences techniques etc.). Réflexions sur le rétablissement généralisé des examens inter-cycles.

Orientations pédagogiques

- Augmentation et pérennisation de l'offre en jazz, M.A.O., cor, trombone, euphonium, tuba et violoncelle par le biais de projets qui mettent en avant ces disciplines. Ouvrir d'autres disciplines selon les possibilités budgétaires (basson, harpe celtique) ;
- Continuer à valoriser la pratique collective, au cœur du projet de l'établissement. Continuer à tisser des liens avec les ensembles du territoire ;
- Réfléchir à la place de la pratique collective pour les claviers ;
- Pérenniser les classes d'orchestre 2^{ème} cycle du site de la Nef en partenariat avec l'association Orchestre +, permettant le travail avec les amateurs du territoire, permettant ainsi aux élèves de bénéficier d'une vraie classe d'orchestre et au Conservatoire de remplir sa mission d'aide à la pratique amateur. Ce partenariat permet l'émergence de projets innovants qu'il serait impossible de mettre en place avec l'effectif seul des 2^{èmes} cycles. Pour cela il est essentiel de pérenniser le poste de professeur d'ensembles instrumentaux du site de la Nef ;
- Poursuite de l'évolution de la Formation Musicale : pas assez d'élèves suivent un cursus complet notamment en 2^{ème} cycle. Doit-on rendre la formation musicale obligatoire pour tous en 2^{ème} cycle ?
- Continuer à réfléchir sur le parcours F.M. en lien avec les professeurs d'instruments (réflexions sur les méthodes, le contenu pédagogique, l'apprentissage de la battue de la mesure, l'ajustement du volume horaire, l'évaluation (par période) et l'importance de la place du chant dans la formation des élèves etc.) ;
- Organiser davantage de réunions pédagogiques et réactualiser régulièrement le Règlement des Études ;
- Élaborer un répertoire commun de chansons pour les instruments et la F.M. ;
- Réfléchir à l'organiser des cours spécifiques clefs de FA et clefs d'UT et/ou un cours F.M. spécial pianistes, batteurs, instruments transpositeurs. Réfléchir à organiser la F.M. par Départements d'instruments (F.M. cordes, F.M. claviers, etc.) ;
- Proposer la mise en place de stages pour les élèves de toutes les disciplines permettant d'aborder une difficulté particulière (noire pointée croche, etc.) ;
- Réfléchir au partage des plannings des enseignants avec le niveau et l'âge des élèves pour faciliter la mise en place de groupes de musique de chambre ;
- Travailler sur la mise en conformité des sites pour l'accueil du public empêché ;
- Organiser une semaine portes ouvertes pour les parents, pour leur faire découvrir les cours de leurs enfants ;
- Remettre à jour les fiches des acquis par instrument et par cycle ;
- Inclure dans les projets de résidence des compagnies qui viennent à la Nef un vrai échange avec le Conservatoire ;
- Proposer des projets inclusifs pour les familles, réfléchir à la place des parents ;
- Souplesse des cursus et réflexion à mener sur l'aménagement de supports pour les élèves en situation de handicap. Proposer des formations aux enseignants sur les difficultés du langage et de la concentration chez l'enfant.

Suivi administratif et relation avec les usagers

- Organiser tous les 3 ans des élections du Conseil d'Établissement. Cette instance permet aux familles de dialoguer avec l'administration et l'équipe pédagogique ;
- Améliorer l'information, l'accueil et développer les relations avec les élèves et les familles ;
- Créer un livret d'accueil du Conservatoire en direction des élèves et leur famille en plus de la plaquette de présentation ;
- Créer un livret d'accueil pour les nouveaux enseignants.

Rayonnement / éducation artistique et culturelle

- Créer de nouveaux partenariats notamment avec les structures d'enseignement artistique du territoire et des Vosges ;
- Continuer à dialoguer et entretenir des relations avec les enseignants du Département (jurys, projets, Concours Musical etc.) ;
- Proposer plus de projets transversaux alliant musique, danse et/ou théâtre ;
- Proposer régulièrement des projets alliant musique classique et musiques actuelles ;
- Organiser des prestations dans les territoires où le Conservatoire ne s'est encore jamais produit ;
- Réfléchir à la place du chant choral sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ;
- Renforcer les actions dans les EHPADs du territoire ;
- Développer les actions en crèche en lien avec le C.T.E.A.C. ;
- Poursuivre les partenariats avec les ensembles du territoire, continuer à favoriser l'implication des professeurs et des élèves ;
- Pérenniser l'Orchestre à l'École Vincent Auriol et en développer d'autres si les Communes souhaitent les financer ;
- Mettre en place un dispositif de passerelle facilitant (notamment financièrement) l'inscription au Conservatoire des élèves inscrits à l'orchestre à l'école ;
- Réfléchir à des projets d'ouverture aux quartiers et notamment aux quartier prioritaires ;
- Participer activement au C.T.E.A.C. et être force de proposition ;
- Renforcer les liens avec le C.R.D. d'Épinal, seule structure labellisée des Vosges ;
- Encourager la participation des professeurs aux ensembles professionnels départementaux (Orchestre La Grande Fabrique, Ensemble Orchestral La Belle Image) et réfléchir à la possibilité de programmer ces ensembles sur le territoire de l'Agglomération ;
- Faire une demande de labellisation du Conservatoire pour qu'il devienne C.R.I. (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal) ;
- Chercher à valoriser l'artiste enseignant et sa diffusion au travers, si cela est possible, d'une saison de concerts des professeurs ;
- Continuer à rechercher les différents dispositifs permettant le soutien des actions du Conservatoire.

Communication

- Continuer à améliorer la communication de nos événements pour encore augmenter la fréquentation des manifestations et diversifier nos publics ;
- Participer à la création et à l'alimentation du site internet du Conservatoire ;
- Création d'un livret à destination des élèves et de leur famille ;
- Création d'un livret d'accueil à destination des nouveaux enseignants ;
- Réfléchir à l'installation d'une signalétique (bâtiments et villes) permettant de se rendre dans les différents sites, améliorer la visibilité des établissements en tant que service de la Communauté d'Agglomération ;
- Améliorer le suivi des anciens élèves qui suivent un parcours musical avancé et les impliquer si possible dans des projets artistiques.

1- Fondements

A- Inscription dans le projet de politique territoriale

La Culture a une place structurelle au sein du projet politique de la Communauté d'Agglomération. En ce qui concerne le Conservatoire, la volonté politique est de :

1) proposer aux usagers un accès facilité à un enseignement musical de qualité grâce à :

- une politique tarifaire selon le quotient familial ;
- l'accès à un site d'enseignement au plus près de son domicile de Raon l'Étape à Corcieux ;
- la proposition de parcours adaptés aux différents publics.

2) permettre l'accès à l'éducation artistique et culturelle à l'ensemble du public scolaire de la Communauté d'Agglomération grâce aux/à :

- interventions en milieu scolaire ;
- la participations aux actions du C.T.E.A.C. ;
- aux orchestres à l'école.

3) permettre à la population d'assister à des actions culturelles, des concerts de qualité sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération grâce à :

- l'agenda trimestriel qui propose des actions toutes entièrement gratuites sur l'ensemble du territoire ;
- le conventionnement avec d'autres salles de l'Agglomération dans lesquelles nous n'avons pas encore joué ;
- le maintien du nombre d'actions pour toucher un maximum de public.

4) permettre à la pratique amateur de perdurer sur le territoire, de se renouveler en :

- soutenant la pratique amateur par le prêt de locaux ou de matériel pour leurs projets ;
- en permettant aux enseignants des différents sites d'encadrer les élèves et les amateurs et ainsi apporter une aide et une expertise professionnelle. Cette synergie permet à un maximum d'élèves et professeurs de participer à ces ensembles et d'ainsi rendre possible leur maintien et leur développement.

B- Ambition en termes de rayonnement

L'ambition du Conservatoire est de rayonner sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération et au-delà et de poursuivre la politique actuelle d'actions de Raon l'Étape à Corcieux. Le Conservatoire souhaite également proposer des concerts et des actions sur des communes qui n'ont pas encore accueilli le Conservatoire. La structure développera des actions dans les structures socio-culturelles et continuera à participer aux actions du C.T.E.A.C.

Au-delà de la Communauté d'Agglomération le Conservatoire poursuivra les partenariats déjà enclenchés, pérennisera le Concours Musical et développera de nouveaux partenariats.

C- Missions à créer, confirmer, redéfinir, supprimer

a) Nouvelles missions/actions

- Référent gestes durables et transition écologique :
En coordination avec le nouveau référent gestes durables, mettre en place de nouveaux gestes écologiques, participer aux actions de sensibilisation mises en place par la Communauté d'Agglomération, contribuer à «décarboner la Culture» ;
Prendre en compte l'impact de nos déplacements dans le cadre de nos actions ;
- Référent handicap :
Améliorer l'information aux familles et permettre l'échange avec le référent pour un accueil plus inclusif ;
- Référent discrimination et harcèlement :
Prise en charge des signalements relatifs aux discriminations, maltraitances et harcèlements sexistes et sexuels pour les élèves et leurs familles ;

- Élaboration de la charte éthique ;
- Régie technique : renforcer la coopération entre l'équipe pédagogique et l'équipe technique du Conservatoire et de l'espace Georges-Sadoul ;
- Favoriser les partenariats avec les établissements médico-sociaux et les structures sociales ;
- Aller à la rencontre des étudiants en organisant des concerts au sein de leurs lieux d'études et de vie ;
- Recenser l'ensemble des salles de spectacles et lieux culturels ;
- Développer d'autres orchestres à l'école en fonction des budgets et de la disponibilité de l'équipe pédagogique ;
- Réfléchir à la mise en place d'une saison des professeurs en fonction du budget ;
- Développer des partenariats avec des associations du territoire permettant d'associer régulièrement d'autres esthétiques non enseignées au Conservatoire ;
- Rendre lisible le projet du Conservatoire ;
- Rendre les familles et les élèves acteurs de leur structure ;
- Réfléchir au bon usage des outils numériques et de l'I.A.

b) Missions/actions à confirmer

- Participation au C.T.E.A.C. et renforcement des actions d'éducation artistique et culturelle ;
- Pérenniser les pratiques collectives ;
- Continuer la programmation de master class dans les différentes disciplines ;
- Continuer à travailler avec des artistes et des compositeurs, si cela est possible budgétairement sous forme de résidence ;
- Continuer à développer l'interdisciplinarité ;
- Continuer à faire évoluer le projet pédagogique en fonction de l'évolution des publics ;
- Continuer à participer à l'aide aux pratiques amateurs sur le territoire (prêt de matériel, locaux, interventions de professeurs) ;
- Continuer à proposer une programmation variée sur l'ensemble du territoire.

D- Évolutions ou restructurations internes à envisager

- Communiquer sur la nomination des trois référents (handicap, discrimination/harcèlement et développement durable) auprès des familles et des équipes du Conservatoire ;
- Réaliser un organigramme par Départements ;
- Beaucoup d'enseignants ont suivi une formation sur le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (S.N.O.P.), veiller collectivement à en respecter les préconisations.

E- Évolution/ajout de disciplines, formations professionnelles à mettre en place

- Réfléchir à la possibilité de développer d'autres disciplines (accordéon, basson, harpe celtique etc.) ;
- Dans le cadre du développement du chant choral, réfléchir à l'augmentation du volume des heures de formation musicale ;
- Réfléchir aux bénéfices de recruter un community manager et/ou une personne chargée uniquement de la relation média du Conservatoire.
- Continuer à proposer aux enseignants des formations en intra comme celles organisées en 2024 (formation avec Xavier Mallamaci sur la gestuelle physiologique du musicien) en concertation avec eux et selon leurs besoins.

F- Besoins en locaux internes et externes, matériels et autres outils de la logistique

- Continuer à rénover progressivement les sites qui le nécessitent ;
- Réfléchir à rendre accessible tous les sites du Conservatoire au public empêché ;
- Réfléchir avec le Pôle Spectacle Vivant à l'optimisation du partage du plateau de création à la Nef ;

- Mettre en place une signalétique permettant la visibilité du Conservatoire dans les villes accueillant des sites ;
- Mettre en place une signalétique sur les sites.

G- Partenariats à créer, modifier, abandonner

- Entretenir et solidifier les partenariats actuels ;
- Développer d'autres partenariats avec d'autres écoles de musique du territoire ;
- Développer des partenariats dans le domaine socio-éducatif, médico-social et avec les structures à vocation sociale.

2- Stratégies et fiches actions prioritaires

A- Fiches des différentes actions à consolider et celles envisagées prioritairement pour 2025/2030

	PÉDAGOGIE/ADMINISTRATIF
	COMMUNICATION
	DIFFUSION
	MISE EN CONFORMITÉ
	INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE
	PARTENARIATS
	FORMATION

ACTION N°1 DÉPARTEMENT DE MUSIQUES ANCIENNES (en cours)
OBJECTIF : développement du département musiques anciennes
Descriptif de l'action : création de nouveaux cours et achat d'un clavecin à deux claviers et de 4 violons et 2 violoncelles montés baroque + archets.
Responsables de l'action : coordinateur du département musiques anciennes (Sébastien Perrin) + Véronique Vallée + Sandrine Stouvenel en concertation avec le Département musiques anciennes.
Planning (échéances principales) : Mise en place des nouveaux cours dès septembre 2024. Mettre au budget investissement instruments pour 2025. Si pas possible de tout faire passer au budget compléter en 2026.
Moyens alloués : Pour les cours : organisation des plannings en conséquence. Financiers : mettre au budget investissement instruments pour 2025. Priorité sur les cordes (2 000€) et si bonne occasion ajout du clavecin (propositions à 4 000€) soit un total de 6 000€.
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°2 ABORDER L'IMPROVISATION EN DEHORS DU CURSUS JAZZ (en cours)
OBJECTIF : Permettre l'initiation et le travail de l'improvisation à un maximum d'élèves et de professeurs
Descriptif de l'action : création d'ateliers + projets + formations.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique
Planning : 2025 et années suivantes
Moyens alloués : Humains (réunions)
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°3 PROJET PÉDAGOGIQUE (en cours de mise à jour)
OBJECTIF : Retravailler sur le projet pédagogique
Descriptif de l'action : travail de concertation pour modifier le projet pédagogique et le réactualiser par rapport aux nouvelles demandes du public.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique
Planning : Réactualisation commencé en 2024 et modifier dès que nécessaire (inclure par ex. le Département musiques anciennes
Moyens alloués : Humains (réunions)
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°4 TRAVAILLER SUR LE BEM ET LA MISE EN PLACE D'UN 3^{ème} CYCLE (en cas de labellisation)
OBJECTIF : Retravailler sur la fin du 2^{ème} cycle et structurer le 3^{ème} cycle (labellisation)
Descriptif de l'action : travail de concertation pour suivre les préconisations du Ministère de la Culture et créer un parcours cohérent pour le public du Conservatoire.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique
Planning : Dès 2024/2025
Moyens alloués : Humains (réunions)
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°5 LIVRETS D'ACCUEIL
OBJECTIF : Faire un livret d'accueil pour les élèves et pour les enseignants
Descriptif de l'action : Élaborer un livret d'accueil pour les élèves et leurs familles en complément du règlement intérieur. Élaborer également un livret d'accueil pour les nouveaux enseignants.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique + équipe administrative
Planning : à partir de 2025 pour la rentrée 2025/2026
Moyens alloués : Humains (réunions)
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique, Conseil d'Établissement

ACTION N°6 CARTE D'ÉLÈVE
OBJECTIF : Mettre en place une carte d'élève
Descriptif de l'action : réfléchir à la mise en place d'une carte d'élève.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique + équipe administrative
Planning : à partir de 2025 pour la rentrée 2025/2026
Moyens alloués : Humains (réunions)
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique, Conseil d'Établissement

ACTION N°7 DÉVELOPPER LA PRATIQUE COLLECTIVE (en cours)
OBJECTIF : Innover pour inciter les élèves à, plus encore, participer aux ensembles
Descriptif de l'action : Réfléchir à rendre obligatoire la participation à un ensemble, pas seulement en dernière année de 1 ^{er} cycle, comment faire pour inciter les élèves et les parents à être moins consommateurs et plus acteurs.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique
Planning : à partir de 2025 et les années suivantes
Moyens alloués : Humains (réunions)
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°8 DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU CHANT (en cours)
OBJECTIF : Faire que les élèves chantent plus
Descriptif de l'action : Trouver des leviers et mettre en place des actions pour que les élèves chantent plus, surtout les enfants.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique
Planning : à partir de 2025 et les années suivantes
Moyens alloués : Humains (réunions) + financier (en cas de recrutement pour développer le chant choral)
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°9 COMMUNICATION
OBJECTIF : Améliorer la communication du Conservatoire
Descriptif de l'action : réfléchir au recrutement d'un chargé de communication pour le Conservatoire (mutualisé ou pas) pour améliorer le suivi avec la presse et développer les réseaux sociaux. Actuellement la directrice prend en charge la communication sur les réseaux sociaux et la diffusion de la communication mais n'a plus le temps nécessaire pour développer cet aspect. Mise en place d'une newsletter.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + service communication
Planning (échéances principales) à partir de 2025
Moyens alloués : moyens financiers en fonction des possibilités de la Communauté d'Agglomération
Évaluation et suivi : Conseil d'Établissement

ACTION N°10 PROGRAMMATION DE CONCERTS DE PROFESSEURS
OBJECTIF : Promouvoir les différents Départements et la qualité artistes des enseignants
Descriptif de l'action : Programmer un ou deux concerts dans l'année pour commencer.
Responsables de l'action : Véronique Vallée + Conseil Pédagogique.
Planning : au minimum un concert cette année par les professeurs du Département de musiques anciennes et peut-être un 2 ^{ème} en 2025.
Moyens alloués : Réfléchir sur la manière de rémunérer les enseignants et valider les dépenses qui se monteront à environ 500€ pour le concert du Département de musiques anciennes.
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°11 METTRE EN PLACE DES ACTIONS AUTOUR DE LA CRÉATION
OBJECTIF : Développer et mettre en avant les démarches de création
Descriptif de l'action : travailler autour de la création d'une «semaine de la création», inclure des créations dans le programme du Concours Musical. Cela est prévu pour la classe de trompette en mars 2025 mais ce serait bien de le faire chaque année pour un instrument.
Responsables de l'action : Véronique Vallée et le Conseil Pédagogique
Planning : à commencer en 2025 et continuer à travailler ce sujet les années suivantes
Moyens alloués : humains + financiers. Réserver une partie du budget projets à la création systématiquement chaque année.
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°12 RECENSER LES DIFFÉRENTS LIEUX POUVANT ACCUEILLIR DES ACTIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
OBJECTIF : Continuer à développer la diffusion dans toute l'Agglomération notamment dans les villes où il n'y a pas de site du Conservatoire
Descriptif de l'action : créer un livret à destination des responsables de sites et des enseignants avec le descriptif des salles et les contacts.
Responsables de l'action : Véronique Vallée et les responsables des sites
Planning : à commencer en 2024/2025 et actualiser régulièrement
Moyens alloués : humains
Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°13 RÉGIE TECHNIQUE (en cours)

OBJECTIF : Optimiser la régie technique et faire le nécessaire pour être indépendant du Pôle Spectacle Vivant

Descriptif de l'action : organiser des réunions tous les deux mois pour organiser les différents événements + investir dans du matériel qui nous permette d'être autonome + formation de Cédric Benoit pour qu'il puisse intervenir sur le grill technique du plateau de la Nef.

Responsables de l'action : Véronique Vallée + Sandrine Stouvenel + Cédric Benoit

Planning : à partir de 2025

Moyens alloués : moyens financiers et humains. Micros, amplis, rallonges, câbles, spots mis au budget 2024 et achetés en septembre 2024. Augmenter peu à peu le parc pour que le Conservatoire devienne autonome.

Évaluation et suivi : équipe technique

ACTION N°14 PRÉCONISATIONS MINISTÈRE DE LA CULTURE

OBJECTIF : Faire connaître aux familles le rôle des référents et élaboration d'une charte éthique qui devra être votée en Conseil Communautaire

Descriptif de l'action (ce qui va être fait) : communication et élaboration de la charte en collaboration avec les équipes administrative et pédagogique et présentation aux Élus Communautaires.

Responsables de l'action : Véronique Vallée

Planning : au cours de l'année scolaire 2024/2025

Moyens alloués : Moyens humains (réunions)

Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique et Conseil d'Établissement

ACTION N°15 ACCUEIL DU PUBLIC EMPECHÉ SUR TOUS LES SITES / MISE EN CONFORMITÉ

OBJECTIF : Mise en conformité des deux derniers sites

Descriptif de l'action : Réfléchir sur la possibilité de mettre en conformité les sites de Senones et Corcieux.

Responsables de l'action : Véronique Vallée + responsables de sites + services techniques

Planning : démarrer la réflexion en 2025 et voir s'il est possible de faire quelque chose.

Moyens alloués : Humains (réunions) et financier (études et chiffrage éventuel par les services techniques si quelque chose est possible).

Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique et Conseil d'Établissement

ACTION N°16 DÉVELOPPEMENT OAE

OBJECTIF : Développer d'autres orchestres à l'école dans l'Agglomération

Descriptif de l'action : Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à la faisabilité technique. Va dépendre du souhait des Communes de financer ces Orchestre à l'École, des envies des enseignants des groupes scolaires et des locaux disponibles.

Responsables de l'action : Véronique Vallée + responsables de sites

Planning : dans les 5 années à venir

Moyens alloués : moyens humains (constitution des dossiers + interventions dans les écoles) + financiers.

Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique et Conseil d'Établissement

ACTION N°17 DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES FESTIVALS MUSIQUES ANCIENNES

OBJECTIF : Deux festivals de grande qualité ont lieu dans le Grand Est, Froville (dans le 54) et Des Abbayes en Lorraine (Senones), le département musiques anciennes aimerait développer des partenariats

Descriptif de l'action : contacter les festivals et imaginer les actions. Le conservatoire a déjà travaillé avec le Festival des Abbayes en Lorraine mais ce serait bien de développer ce partenariat.

Responsables de l'action : Véronique Vallée + Sébastien Perrin et les professeurs du département de musiques anciennes

Planning : juin, juillet et août 2025

Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°18 PARTENARIAT AVEC DES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES (en cours)

OBJECTIF : Le conservatoire intervient dans les EHPADs mais nous aimerions toucher un nouveau public.

Descriptif de l'action : Prendre contact avec les structures et organiser des actions. Des interventions en partenariat avec notre musicienne intervenante vont avoir lieu en 2025 dans le service pédiatrique de l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Dié-des-Vosges. À consolider et développer.

Responsables de l'action : Véronique Vallée + Élise Eschbach + équipe pédagogique

Planning : à partir de 2025

Moyens alloués : moyens humains et mobilité

Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°19 PARTENARIAT AVEC LES STRUCTURES ACCUEILLANT LES ÉTUDIANTS (en cours)

OBJECTIF : Toucher le public étudiant (campus Mines, INSIC, IUT, IFSI)

Descriptif de l'action (ce qui va être fait) : participer aux réunions d'information et développer des partenariats.

Responsables de l'action : Véronique Vallée + coordinatrice C.T.E.A.C + équipe pédagogique

Planning (échéances principales) à partir de 2025

Moyens alloués : moyens humains

Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

ACTION N°20 FORMATION CONTINUE (en cours)

OBJECTIF : Proposer en intra des formations à l'équipe pédagogique

Descriptif de l'action : travailler sur l'offre de formation avec la DRH et l'équipe pédagogique pour trouver des formations qui correspondent aux besoins des enseignants.

Responsables de l'action : Véronique Vallée + DRH + équipe pédagogique

Planning : à partir de 2025

Moyens alloués : moyens humains et financiers

Évaluation et suivi : Conseil Pédagogique

5- Les dispositifs d'information des publics et des partenaires, les outils du suivi et les implications sur les élèves

Les différents Conseils d'Établissements, le Conseil Pédagogique, les différents livrets et les liens mis sur le site internet du Conservatoire et autres plateformes de communication.



Conclusion prospective

Nous ne pouvons qu'être fiers du chemin parcouru ces dernières années par le Conservatoire mais nous savons que les attentes sont toujours plus nombreuses et l'enseignement artistique en perpétuelle évolution.

Ce projet d'établissement, imaginé en concertation avec les équipes pédagogiques et administratives, les Élus et les usagers se déclinera donc sur cinq ans et son application sera tributaire notamment de l'évolution du contexte budgétaire.

Le Conseil d'Établissement sera le lieu d'évaluation de l'avancée des actions proposées en plus des instances pédagogiques habituelles. Il permettra également de réajuster ou de réorienter le projet si nécessaire, à court, moyen et long termes.

Le Conservatoire, solidement ancré et reconnu sur son territoire et au-delà, doit continuer à exercer ses missions d'éveil, d'enseignement, de partage, de mixité sociale, de vivre ensemble, d'exigence, d'engagement tout en restant inclusif.

En véritable école du citoyen, il permet de renforcer la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

Servi par une équipe passionnée, créative, innovante, ce projet permettra de continuer à s'adapter à l'évolution du public, de la société tout en conservant l'ambition de servir au mieux l'art, l'émotion, la sensibilité en transmettant les valeurs de l'enseignement artistique.

«Il faut avoir une musique en soi pour faire danser le monde».
Friedrich Nietzsche



SITE DE BAN-DE-LAVELINE
SITE DE CORCIEUX
SITE DE FRAIZE
SITE DE PROVENCHÈRES-ET-COLROY
SITE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

La Nef
64, rue des Quatre-Frères-Mougeotte
88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 56 31 96
conservatoire@ca-saintdie.fr

SITE DE RAON L'ÉTAPE

10, rue Pasteur
88110 Raon l'Étape
03 29 57 17 75
aline.perrin@ca-saintdie.fr

SITE DE SENONES
SITE D'ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

10, rue de Pajailles
88480 Etival-Clairefontaine
03 29 51 67 88
agnes.schmoderer@ca-saintdie.fr

L'agglo.



Saint-Dié ^{des}
vosges